

Histoire et Traditions populaires



La mariée dépose son bouquet sur la tombe de ses aïeux

N° 97 Mars 2007

Histoire et Traditions populaires



Bulletin trimestriel publié par le Foyer Rural du Billot

14170 Montpinçon - L'Oudon

Histoire et Traditions populaires

Bulletin trimestriel publié par le Foyer Rural du Billot
14170 L'Oudon
Tel / Fax : 02 31 20 62 72

mars 2007 – n° 97 – 34^e année

Responsables de publication :

Gérant Jack **Manevrier** – **Membres** : Almir **Bellier**, Dominique **Bordeaux**, Yvon et Arlette **Bouillé**, Eric **Bourgault**, Denise **Bourgault**, , Thierry et Paule **Bricon**, Stéphanie **Bricon**, Henri **Callewaert**, José et Claude **Castel**, Michel et Marie-France **Chanu**, Yvette **Denis**, Pierre et Brigitte **Ferrand**, Dominique **Fournier**, Jean-Pierre et Roselyne **Gallou**, Pierre et Christiane **Girard**, Jean et Marie **Godet**, Gérard et Chantal **Guillin**, Alexandra **Grenier**, Marie-Thérèse **Hugot**, Daniel et Monique **Lalizel**, Colette **Léchenault**, Claude et Michèle **Lemaître**, Christophe **Manevrier**, Jacky et Danie **Manevrier**, Michel **Nigault**, Jacqueline **Pavy**, Odile **Plékan**, Jean et Françoise **Tramblais**, François et Colette **Wèbre**.

Abonnement simple : 15 Euros

Abonnement avec adhésion à l'Association : 20 Euros . L'adhésion valable pour toute la famille est nécessaire pour participer aux activités du Foyer à cause des assurances.

Dans la région du Foyer du Billot, de nombreux bulletins sont distribués par les membres du Conseil d'Administration, en cas d'envoi par la poste il convient d'ajouter 6 Euros pour les frais d'envoi.

Périodicité : mars, juin, septembre, décembre. Le bulletin de juin étant généralement consacré à l'exposition annuelle.

Sommaire

Histoire et Traditions populaires n° 97 mars 2007

<i>Programme d'activités</i>	p. 4
<i>Exposition 2007 « Rites et cérémonies en Pays d'Auge »</i>	p. 5
<i>Programme des randonnées pédestres</i> Randonnées et Patrimoine de la Viette et de L'Oudon Montviette-Nature Foyer Rural du Billot	p. 9
<i>La Fromagère – Programme</i>	p. 11
<i>Congrès des Sociétés historiques et archéologiques : Louviers octobre 2008</i>	p. 12
<i>Espace Evanescence</i> Florent Chaboissier	p. 21
<i>La maison traditionnelle en Normandie (2^e partie)</i> Michel Cottin	p. 23
<i>Quelques notes de céramique augeronne</i> Claude Lemaître	p. 39
<i>Dictionnaire des rues d'Honfleur</i> Dominique Fournier	p.54
<i>Note de toponymie normande</i> Dominique Fournier	p. 57
<i>Lisieux en transparence, ouvrage sur la reconstruction de Lisieux</i> Archives départementales Société historique de Lisieux	p. 62

Programme d'activités

Préparation de l'exposition : Tous les samedis à partir de 14 h 30

Voyage en autocar : dimanche 29 avril : Départ 7 h 30 place du Billot
9 h : **Ferme-musée** du Cotentin à Sainte-Mère-Eglise
11 h 30 : **Embarquement pour l'île de Tatihou**
12 h : **Déjeuner** sur l'île
14 h : Visites : **Jardins botaniques**
Musée maritime
Tour Vauban
17 h 15 : **Départ de Tatihou**
17 h 30 : Promenade libre sur le port de Saint-Vaast-la-hougue
19 h 30 : Retour au Billot

Participation : voyage, visites, repas : adulte 36 € - enfant (- 14 ans) : 24 €

Nous ne disposons que de 50 places. Si vous êtes intéressés par ce voyage, nous vous conseillons de vous inscrire le plus rapidement possible au moyen du bulletin joint à la revue.

Exposition : « Rites et cérémonies en pays d'Auge » du 20 mai au 15 octobre
Inauguration : Samedi 19 mai à 16 h. Tous nos adhérents sont conviés à cette inauguration pour laquelle vous recevrez une invitation.

Dimanche 12 août : 22^{ème} Forum de l'archéologie et des Traditions populaires, avec le concours de l'Association : « Archéo 125 »

De 9 h à 12 h : **Communications** sur le thème des rites et cérémonies

12 h 30 : Repas : Le désormais célèbre mouton grillé de François

A partir de : 15 h : Démonstrations par les archéologues «**d'Archéo 125**»

Sortie manoirs : Dimanche 23 septembre. Visite en voitures particulières «A la découverte de l'architecture du sud pays d'Auge »

Programme détaillé et inscription dans notre bulletin du mois de juin.

42^e Congrès des Sociétés historiques et archéologiques : Louviers 18- 21 octobre 2007.

Au mois d'octobre 2006, nous avons eu l'honneur et le plaisir d'accueillir le 41^e Congrès des Sociétés historiques et archéologiques à Saint-Pierre-sur-Dives. Les adhérents du Foyer ont pu apprécier l'intérêt et la qualité des communications présentées à cette occasion. Nous espérons que vous serez nombreux à participer au Congrès de Louviers.

Exposition 2007

Rites et cérémonies en Pays d'Auge

Le baptême, la communion, la conscription, le mariage, les rites funéraires

La prochaine exposition qui sera ouverte du 20 mai au 14 octobre 2007 sera consacrée aux rites de passage : baptême, communion, mariage, conscription ou service militaire et enfin, à travers une exposition réalisée par nos amis d' «archéo 125» aux rites funéraires de la préhistoire à nos jours.

Le baptême : c'est le premier rite de passage. Il est destiné à introduire le nouveau-né à la fois dans la société et dans le monde chrétien. Dans les mentalités populaires, il passe pour protéger de la mort. Sans baptême, l'enfant erre dans une zone intermédiaire qu'ils redoutent du fait de son caractère méconnu et privatif d'une félicité éternelle au paradis. Le taux de mortalité étant très élevé, les premiers instants de la vie sont très redoutés. La mort d'un enfant est presque banale car elle est coutumière, mais la mort qui échappe, sans ondoisement, sans baptême est ressentie comme une malédiction pour les parents. C'est pourquoi, dès le XIII^e siècle, avec l'accord du clergé, les accoucheuses peuvent se livrer à la pratique de l'ondoisement réalisant ainsi « le petit baptême », sauveur de l'errance éternelle. Le « grand-baptême, lui, est fixé le plus tôt possible par le concile de Trente. C'est le lendemain de la naissance que la grande majorité des enfants sont portés au baptême.

Nous remercions la Municipalité de la commune des Autels-Saint-Bazile de nous avoir prêté les anciens fonts baptismaux de l'ancienne église des Autels, aujourd'hui disparue. Il s'agit d'une très belle cuve hexagonale en calcaire datant vraisemblablement du XVII^e siècle.

Pour compléter notre présentation, nous recherchons encore :

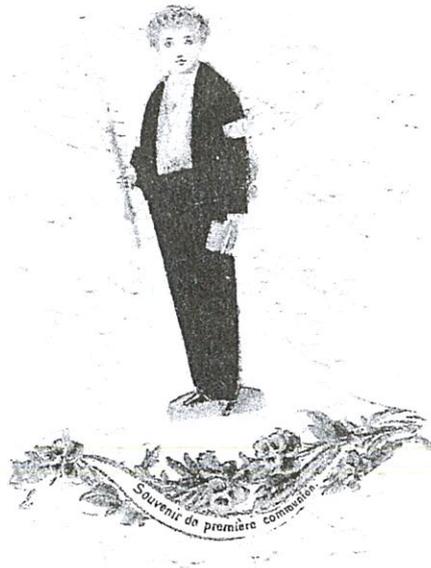
- des boîtes de dragées anciennes, des ensembles de baptême : robe, brassière, bonnet, voile de baptême, faire-part et menus de baptême.

Les cadeaux offerts à cette occasion : hochet, timbale, coquetier.

Gravures, tableaux, photos représentant la cérémonie du baptême.

La communion : la Fête de la communion est récente. Jusqu'au XII^e siècle, l'usage était d'humecter de vin consacré les lèvres de l'enfant qui venait d'être baptisé. Afin de faire de ce sacrement une réalité individuelle, le Concile de Latran (1215) imposa de ne donner la Communion qu'aux enfants ayant atteint « l'âge de discrétion », évalué alors entre 12 et 14 ans. Un peu plus tard, le premier rituel donnant aux prêtres les consignes détaillées relatives à la cérémonie, est celui de Bourges en 1666. Nous reviendrons sur ces cérémonies dans le bulletin du mois de juin, catalogue de l'exposition.

Nous recherchons : Photographies de communiants, principalement du début du XX^e siècle, images de première communion, surtout les images découpées, couronnes et bouquets de communiante, brassard de communiant, menus de première communion, souvenirs de Première communion : tasse, verre, mouchoir de communion, certificats de communion, cierge, missels, petits communiants à placer sur la pièce montée



Souvenir de première communion
Communiant en relief, sur bristol découpé

La conscription : c'est le seul rite de passage laïc. Il est d'une importance capitale au XIXe siècle car ses répercussions sont profondes sur la vie quotidienne dont il bouleverse les modalités.

Nous recherchons tous souvenirs concernant la conscription : affiches, bulletins de tirage au sort¹, mouchoir de cou illustré mais aussi les objets concernant le conseil de révision.



Le mariage :

Faire-part de mariage, menus de mariage, souvenirs de mariage : verres, assiettes, médailles de mariage, châles, jarretières, bouquets de mariée, globes.
Cadeaux de mariage : marmite, gaufrier, rouet etc.



A. Chabrier

*13, Rue du Cours
Nancy*

Avant la guerre 1914-1918, il était fréquent que la mariée soit en noir. Nous recherchons une robe de mariée noire.



Mariée en noir 1910

Cette liste n'est pas exhaustive. Si vous pensez posséder un document ou un objet se rapportant au thème de notre future exposition, nous vous remercions de nous le faire savoir ;

PROGRAMME 2007

Randonnées & Patrimoine de la Viette et de l'Oudon

Montviette Nature en Pays d'Auge - Foyer Rural du Billot

»Dimanche 18 MARS : Randonnée 8 Km à La Boissière - RDV à 14 h parking de la mairie de la Boissière - Randonnées & Patrimoine

»Dimanche 25 Mars : Les animaux et les plantes font la météo - 14 h Parking de la Mairie de Montviette - Montviette Nature- Tarif : 1,50 € adulte.

»Dimanche 1er AVRIL : Randonnée autour de Beaumont en Auge - RDV à 10 h à l'église de Beaumont en Auge (prévoir pique nique) - Randonnées & Patrimoine.

»Samedi 7 AVRIL : Semaine du développement durable « Les déchets, d'hier à aujourd'hui » - Montviette Nature- Tarif : 1,50 € adulte.

»Dimanche 15 AVRIL : Randonnée 8 Km aux Autels St Bazile - RDV à 14 h au Billot - Foyer Rural et Randonnées & Patrimoine

»Dimanche 29 AVRIL : Voyage du Foyer - Foyer Rural

»Dimanche 29 AVRIL : Les fleurs du marais - 14 h Parking de la Mairie de Montviette - Montviette Nature- Tarif : 1,50 € adulte.

»Mardi 1^{er} MAI : Randonnée journée - RDV à 9 h 30 au Billot - pique nique à Tortisambert - Comité des fêtes de l'Oudon

»Dimanche 13 MAI : Randonnée guidée « A la découverte de la ville de Caen » - RDV 10 h Parking de la piscine près du champ de course - prévoir pique nique - Randonnées & patrimoine

»Samedi 19 MAI : Inauguration de l'expo du Billot : « Rites et cérémonies en Pays d'Auge » - Foyer Rural

»Samedi 19 et dimanche 20 MAI : La Fromagère - Randonnées pédestres, cyclo et VTT (programme complet au dos)

»Dimanche 3 JUIN : Les plantes utilisées à la laiterie - 14 h Parking de la Mairie de Montviette - Montviette Nature- Tarif : 1,50 € adulte.

»Dimanche 24 JUIN : Rando de la Viette ou de l'Oudon des 3 associations dans le cadre des journées nationales du petit patrimoine de Pays consacrées aux chemins - RDV 14 h au choix : église d'Ecots ou mairie de Montviette ou mairie d'Ammeville

pour se retrouver tous au Billot - **Montviette Nature - Randonnées & Patrimoine - Foyer Rural**

» **Dimanche 12 AOUT : Forum des savoirs faire - Foyer Rural**

» **Dimanche 2 SEPTEMBRE : Matinée pédestre autour de St Pierre/Dives de l'USP cyclisme - RDV 9 h marché aux veaux- rando guidée par Randonnées & Patrimoine.**

» **Samedi 8 et dimanche 9 SEPTEMBRE : Week-end randonnée à St Fraimbault dans l'Orne - Réservation obligatoire S. Lemonnier (02 31 63 71 26) - Randonnées & Patrimoine.**

» **Dimanche 23 SEPTEMBRE : journée « Manoirs » - Foyer Rural**

» **Dimanche 30 SEPTEMBRE : Randonnée champignons - 14h30 Parking de la Mairie de Montviette - Montviette Nature- Tarif : 1,50 € adulte.**

» **Dimanche 28 OCTOBRE : Randonnée (matin 8 Km - après midi 8 Km) à Ste Marguerite des Loges (près de Livarot) - RDV à 10 h (prévoir pique nique) ou 14 h au gîte rural du lieu Hamars chez F. & B. Blin - Randonnées & Patrimoine**

» **Dimanche 4 NOVEMBRE : Randonnée champignons - 14h30 Parking de la Mairie de Montviette - Montviette Nature- Tarif : 1,50 € adulte.**

» **Dimanche 18 NOVEMBRE : Randonnée autour de St Martin du Mesnil Oury - RDV à 14 h à la mairie de St Martin du Mesnil Oury - Foyer Rural et Randonnées & Patrimoine.**

Attention : Les animaux ne sont pas admis sur les randonnées de Montviette Nature.

« la Fromagère » : le programme

➤ Randonnées pédestres

Samedi 19 mai : → 21h30 : randonnée nocturne animée de 8 Km

Dimanche 20 mai : → à partir de 9 h : randonnée sportive 8 et 12 Km

→ 10 h : promenade à thème 6 Km

Accompagnement assuré par RPVO et Montviette Nature

➤ Cyclotourisme

Dimanche 20 mai : → à partir de 8 h 30 : randonnée cyclotouriste
(3 circuits au choix : 25 - 40 - 70 km)

➤ V.T.T.

Dimanche 20 mai : randonnées V.T.T. à partir de 8h30

→ circuit 10 Km : rando "famille"

→ circuit 25 Km : rando "plaisir"

→ circuit 40 Km : rando "terroir"

→ circuit 70 Km : rando "défi extrême »

Départs échelonnés jusqu'à 10 h. Balisage assuré. Port du casque obligatoire. Douches chaudes et point de nettoyage des vélos assurés sur place.

Possibilité de visiter l'Exposition 2007 du Foyer d'arts et traditions populaires du Billot.

Chaque participant à « la Fromagère » se verra offrir un Pavé d'Auge ou un Livarot A.O.C. de la part de la Fromagerie de la Houssaye à Boissey.

Samedi soir à 20 h et dimanche midi à 12h30,
un grand repas « la Fromagère », spécialité au Pavé d'Auge,
sera servi dans la salle des fêtes du Billot - l'Oudon.

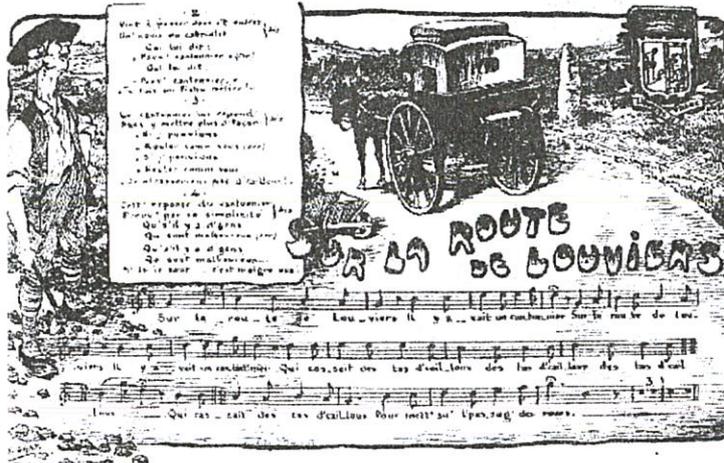
contacts presse « la Fromagère »

Serge Lechevalier - la Houssaye 14170 Boissey ☎ 02 31 20 64 00

Fred Guais - Garnetot 14170 L'Oudon ☎ 02 31 20 64 98

Michel Sady - 14140 Vieux Pont en Auge ☎ 02 31 20 21 54

42^e congrès des sociétés historiques et archéologiques de Normandie
organisé par la Fédération des sociétés historiques et archéologiques de Normandie
avec le concours de la ville de Louviers, du conseil général de l'Eure
et de la Société d'études diverses de Louviers et de sa région



Louviers (Eure)
18-21 octobre 2007

Sur la route de Louviers...

**Voies de communication et moyens de transport en Normandie
de l'Antiquité à nos jours**

ORIENTATIONS DE RECHERCHE ET BIBLIOGRAPHIE

par Bernard BODINIER,
professeur émérite des universités,
président de la Société d'études diverses de Louviers et de sa région

et Vincent JUHEL,
Les Chemins du Mont-Saint-Michel

*Les transports sont l'achèvement nécessaire de la production...
Transporter c'est le métier second de milliers de personnes (Fernand Braudel)*

Aujourd'hui, les médias font régulièrement état des embouteillages sur les routes et autoroutes ou de l'encombrement des gares et des aéroports à certaines périodes de l'année. La société actuelle dépend et vit des échanges, à grande vitesse si possible. En a-t-il toujours été de même ? Pendant longtemps, nos ancêtres ont vécu au rythme du piéton et on a donc cru que, de ce fait, ils vivaient en vase clos, que les échanges étaient circonscrits dans l'espace, limités à quelques produits courants que la plus grande partie de la population se procurait sur les marchés, ou réservés à une élite qui avait les moyens de faire venir des produits réputés de luxe. S'ils ne revêtaient pas l'importance qu'ils ont actuellement, ils n'en existaient pas moins et ne s'effectuaient pas nécessairement sur de courtes distances, malgré la lenteur des moyens de transport. Sinon, pourquoi aurait-on construit des routes à l'époque romaine, aménagé des cours d'eau et des ports, prélevé des péages, organisé des relais de poste, construit des lignes de chemin de fer ... Bref, quelle importance revêtent les transports en Normandie à travers les âges ? La région a-t-elle été bouleversée par les révolutions successives des transports ?

Le congrès étudiera les voies de communication que sont :

- la route, depuis la voie romaine jusqu'à l'autoroute, en passant par les grands chemins médiévaux et modernes, ancêtres des routes royales (puis nationales ou départementales)
- la voie fluviale, de l'aménagement des cours d'eau existants à la perspective d'éventuels canaux
- le chemin de fer, le tramway et le métropolitain
- les gués, les bacs et les liaisons permettant la traversée de l'estuaire de la Seine, par exemple
- le cabotage entre les ports de Normandie
- le transport aérien, de la montgolfière de Blanchard aux aéroports.

On peut envisager de traiter le sujet sous les aspects les plus divers :

- la recherche des anciens axes (voies gallo-romaines, chemins médiévaux, etc.)
- l'évolution d'une liaison régionale ou locale au cours des siècles
- le tracé, avec les enquêtes, oppositions, expropriations... du XVIII^e siècle à nos jours
- les enjeux politiques, économiques...
- la construction proprement dite des infrastructures (canalisation, pavage des rues, goudronnage, pose des rails...), les ouvrages d'art (écluses, ponts, viaducs, gares, ports fluviaux), les matériaux utilisés, les architectes, les ouvriers (de la corvée des grands chemins et des ateliers de charité aux grandes entreprises de BTP)...
- la reconstruction des infrastructures après la dernière guerre.

On peut aussi choisir d'étudier les moyens de transport proprement dits, à condition toutefois qu'ils aient une spécificité régionale. Y a-t-il des inventeurs normands de matériels de transport ? Des sociétés normandes de transport ? Qui construit les infrastructures et les moyens de transport ? On pourrait se pencher dans cette rubrique sur les entrepreneurs et le personnel des transports, du maître de poste au garagiste, en passant par les mariniers, le chef de gare... À côté des professionnels du transport ne trouve-t-on pas beaucoup de gens dont c'est une activité complémentaire ?

D'autres problématiques peuvent être envisagées :

- l'évolution des moyens de transport dans le temps
- les itinéraires publiés, du *Guide des Chemins* (1552) à nos jours
- la structuration de l'espace par les réseaux de transport, la mobilité des individus qu'ils permettent, temporairement ou définitivement
 - les chemins et leurs utilisateurs spécifiques (chemins de pèlerinage, saulniers, tanguaux, chasse-marée, routes touristiques, routes du débarquement...)
 - la concurrence et la complémentarité des moyens de transport, les rivalités entre le privé et le public, entre les différents utilisateurs des routes ou des voies d'eau...
 - la réaffectation des voies abandonnées de chemin de fer, des chemins de halage...
 - les voyageurs et produits transportés, les horaires, le prix, la durée des trajets...
 - les transports spécifiques comme le coche d'eau, le flottage du bois...
 - la réglementation des transports
 - les constructions spécifiques : gares, aéroport, auberge, relais de poste...
 - les péages, d'hier à aujourd'hui
 - les accidents liés aux transports
 - la délinquance spécifique aux moyens de transport, des bandits de grand chemin aux excès de vitesse...
 - les transports dans la littérature, l'art ou le cinéma.

NB Sont exclus *a priori* de cette liste les transports maritimes, les ports transocéaniques, les réseaux modernes de communication des idées comme la poste, le téléphone, le télégraphe, Internet... De même que les lieux d'échanges, boutiques, marchés, foires...

Bibliographie indicative

Elle est énorme et l'imprécision des titres rend difficile une présentation argumentée. L'étude, longtemps limitée à certains sujets comme celui des voies romaines, s'est beaucoup renouvelée ces dernières années, tant par l'intervention des géographes et des économistes que par la méthodologie adoptée. Le plus simple est d'aller consulter les bibliographies spécialisées imprimées et d'aller voir sur Internet en fonction du sujet envisagé. On peut donc consulter la bibliographie du CCfr. Le catalogue collectif normand : <http://www.normannia.info/> donne un large éventail de réponses, dont à titre d'exemples :

Transport	85	Pèlerinage	156	Navigation fluviale	1
Route	156	Gare	38	Train	30
Chemin de fer	144	Navigation	76	Port	746

Ou Bibliographie normande : <http://www.musee-de-normandie.cacn.fr/Annales/Annales.htm> - Ou encore la *Revue des Études normandes* : <http://www.normandie.fr/> - Et les *Annales de Normandie* : <http://www.crl.basse-normandie.com/> - Les tables bibliographiques des *Annales de Normandie* qui viennent de paraître pour la période 1951-2000 seront particulièrement utiles (n° 2 de juin 2006).

Histoire générale des voies de communication

ANDRE Jean-Marie et BASLEZ Marie-Françoise, *Voyager dans l'Antiquité*, Paris, Fayard, 1993, 593 p..

ARBELLOT Guy, « La grande mutation des routes de France au milieu du XVIII^e siècle », *Annales Economie Société Civilisation*, 1973, n° 3, p. 765-791.

FAUVEL Daniel, DROUHARD Myriam, *De la voie romaine à l'autoroute. Les routes en Seine-Maritime*, Rouen, Archives départementales de Seine-Maritime 1993, 41 p, catalogue d'exposition (dactyl.)

BELLOC A., *Les postes françaises, recherches historiques*, Paris, Firmin-Didot, 1886, 783 p..

BRUNEL Georges, *Les transports à travers les âges depuis la plus haute Antiquité jusqu'à nos jours*, Paris, Strauss, 1935.

CHEVALLIER Raymond, *Les voies romaines*, Paris, Colin, 1972, 314 p. *Voyages et déplacements dans l'empire romain*, Paris, Colin, 1988.

BONNARD L., *Le voyage en France à travers les siècles, esquisse historique*, Paris, Touring Club, 1927, 173 p.

DAMIEN Marie-Madeleine, *Les transports fluviaux*, Paris, PUF, Que sais-je ?, 1997.

DERVILLE Alain, « La première révolution des transports continentaux », in « Les transports au Moyen Age », numéro spécial, *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. LXXXV, 1978, n° 2, p. 181-205.

FORDHAM George, *Les routes de France. Étude bibliographique sur les cartes routières et les itinéraires et guides routiers de France, suivie d'un catalogue des itinéraires et guides routiers, 1552-1860*, Paris, 1929, 106 p.

FUSTIER Pierre, *La route. Voies antiques, chemins anciens, chaussées modernes*, Paris, Picard, 1968, 281 p.

LEPETIT Bernard, *Chemins de terre et voies d'eau, réseaux de transports et organisation de l'espace en France, 1740-1840*, Paris, EHESS, 1984.

LIVET Georges, *Histoire des routes et des transports en Europe, des chemins de Saint-Jacques à l'âge d'or des diligences*, Strasbourg, Presses universitaires, 2004, 608 p.

L'homme et la route en Europe occidentale et aux temps modernes, actes des 2^e journées internationales d'histoire du Centre culturel de l'abbaye de Flaran, Auch, 1982.

MESQUI Jean, *Le pont en France avant le temps des ingénieurs*, Paris, Picard, 1986, 303 p.

MOLLAT DU JOURDAIN Michel, DESGRANGES Jehan, *Les routes millénaires*, Paris, Nathan, 1988, 366 p.

PACAUT Marcel, « Le développement des routes et des chemins en France au Moyen Age et ses incidences sur l'aménagement du territoire », in *Pèlerinages, marchés, voies de communication, actes du 63^e congrès de l'association bourguignonne des sociétés savantes, Paray-la-Monial, 11-12 septembre 1992*, Dijon, ABSS, 1993, p. 9-16.

PETOT Jean, *Histoire de l'administration des Ponts et Chaussées, 1599-1815*, Paris, Rivière, 1958, 522 p.

REVERDY Georges, *L'histoire des routes de France du Moyen Age à la Révolution*, Paris, Presses de l'École nationale des ponts et chaussées, 1997, 272 p.

Les routes de France depuis les origines jusqu'à nos jours, colloque de Sarrebruck, 1958, Paris, Association pour la diffusion de la pensée française, 1959, 170 p.

NB Sont exclus *a priori* de cette liste les transports maritimes, les ports transocéaniques, les réseaux modernes de communication des idées comme la poste, le téléphone, le télégraphe, Internet... De même que les lieux d'échanges, boutiques, marchés, foires...

Bibliographie indicative

Elle est énorme et l'imprécision des titres rend difficile une présentation argumentée. L'étude, longtemps limitée à certains sujets comme celui des voies romaines, s'est beaucoup renouvelée ces dernières années, tant par l'intervention des géographes et des économistes que par la méthodologie adoptée. Le plus simple est d'aller consulter les bibliographies spécialisées imprimées et d'aller voir sur Internet en fonction du sujet envisagé. On peut donc consulter la bibliographie du CCfr. Le catalogue collectif normand : <http://www.normannia.info/> donne un large éventail de réponses, dont à titre d'exemples :

Transport	85	Pèlerinage	156	Navigation fluviale	1
Route	156	Gare	38	Train	30
Chemin de fer	144	Navigation	76	Port	746

Ou Bibliographie normande : <http://www.musee-de-normandie.caen.fr/Annales/Annales.htm> - Ou encore la *Revue des Études normandes* : <http://www.normandie.fr/> - Et les *Annales de Normandie* : <http://www.crl.basse-normandie.com/> - Les tables bibliographiques des *Annales de Normandie* qui viennent de paraître pour la période 1951-2000 seront particulièrement utiles (n° 2 de juin 2006).

Histoire générale des voies de communication

ANDRE Jean-Marie et BASLEZ Marie-Françoise, *Voyager dans l'Antiquité*, Paris, Fayard, 1993, 593 p..

ARBELLOT Guy, « La grande mutation des routes de France au milieu du XVIII^e siècle », *Annales Economie Société Civilisation*, 1973, n° 3, p. 765-791.

FAUVEL Daniel, DROUHARD Myriam, *De la voie romaine à l'autoroute. Les routes en Seine-Maritime*, Rouen, Archives départementales de Seine-Maritime 1993, 41 p, catalogue d'exposition (dactyl.)

BELLOC A., *Les postes françaises, recherches historiques*, Paris, Firmin-Didot, 1886, 783 p..

BRUNEL Georges, *Les transports à travers les âges depuis la plus haute Antiquité jusqu'à nos jours*, Paris, Strauss, 1935.

CHEVALLIER Raymond, *Les voies romaines*, Paris, Colin, 1972, 314 p. *Voyages et déplacements dans l'empire romain*, Paris, Colin, 1988.

BONNARD L., *Le voyage en France à travers les siècles, esquisse historique*, Paris, Touring Club, 1927, 173 p.

DAMIEN Marie-Madeleine, *Les transports fluviaux*, Paris, PUF, Que sais-je ?, 1997.

DERVILLE Alain, « La première révolution des transports continentaux », in « Les transports au Moyen Age », numéro spécial, *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. LXXXV, 1978, n° 2, p. 181-205.

FORDHAM George, *Les routes de France. Étude bibliographique sur les cartes routières et les itinéraires et guides routiers de France, suivie d'un catalogue des itinéraires et guides routiers, 1552-1860*, Paris, 1929, 106 p.

FUSTIER Pierre, *La route. Voies antiques, chemins anciens, chaussées modernes*, Paris, Picard, 1968, 281 p.

LEPETIT Bernard, *Chemins de terre et voies d'eau, réseaux de transports et organisation de l'espace en France, 1740-1840*, Paris, EHESS, 1984.

LIVET Georges, *Histoire des routes et des transports en Europe, des chemins de Saint-Jacques à l'âge d'or des diligences*, Strasbourg, Presses universitaires, 2004, 608 p.

L'homme et la route en Europe occidentale et aux temps modernes, actes des 2^e journées internationales d'histoire du Centre culturel de l'abbaye de Flaran, Auch, 1982.

MESQUI Jean, *Le pont en France avant le temps des ingénieurs*, Paris, Picard, 1986, 303 p.

MOLLAT DU JOURDAIN Michel, DESGRANGES Jehan, *Les routes millénaires*, Paris, Nathan, 1988, 366 p.

PACAUT Marcel, « Le développement des routes et des chemins en France au Moyen Age et ses incidences sur l'aménagement du territoire », in *Pèlerinages, marchés, voies de communication, actes du 63^e congrès de l'association bourguignonne des sociétés savantes, Paray-la-Monial, 11-12 septembre 1992*, Dijon, ABSS, 1993, p. 9-16.

PETOT Jean, *Histoire de l'administration des Ponts et Chaussées, 1599-1815*, Paris, Rivière, 1958, 522 p.

REVERDY Georges, *L'histoire des routes de France du Moyen Age à la Révolution*, Paris, Presses de l'École nationale des ponts et chaussées, 1997, 272 p.

Les routes de France depuis les origines jusqu'à nos jours, colloque de Sarrebruck, 1958, Paris, Association pour la diffusion de la pensée française, 1959, 170 p.

- Les transports au Moyen Age*, Actes du 7^e congrès des médiévistes de l'enseignement supérieur, Rennes, 1976.
Les transports de 1610 à nos jours, Actes du 104^e congrès national des sociétés savantes (Bordeaux, 1979, section d'histoire moderne et contemporaine), Paris, Bibliothèque nationale, 1980
 VERDON Jean, *Voyager au Moyen Age*, Librairie académique Perrin, 1998
 VION Éric, « L'analyse archéologique des réseaux routiers : une rupture méthodologique, des réponses nouvelles », in *Paysages découvertes*, I, 1989, p. 67-99.

Voies romaines en Normandie

- BAUDOT Marcel, « Le réseau routier antique du département de l'Eure », *Normannia*, 5^e année, 1932, n° 4, p. 340-363.
 BOUHIER Claude, « La recherche des voies antiques », *Revue du département de la Manche*, 1960, n° 7, p. 201-212.
 DORANLO Dr Raoul E., « Archéologie antique en Normandie dès origines au X^e siècle. Les voies antiques », *Bulletin de la Société des antiquaires de Normandie*, t. XXXVI, 1924-1925 (1926), p. 213-224
 DORANLO Dr Raoul E., « Les origines de Falaise et les voies antiques de sa région », *Bulletin de la Société des antiquaires de Normandie*, t. XLIX, 1942-1945, (1946), p. 99-137.
 DORANLO Dr Raoul E., « Essai de topographie rétrospective de la région de Honfleur. Les voies antiques », *Annuaire de l'Association normande*, 1941-1948 (1950), p. 105-122.
 DORANLO Dr Raoul E., « Les voies antiques de Bayeux à Caudebec-en-Caux et à Rouen dans la traversée du Bessin », *Bulletin de la Société des antiquaires de Normandie*, t. XLVIII, 1940-1941 (1942), p. 547-557.
 DORANLO Dr Raoul E., « Notes d'archéologie antique. Les voies de la civitas des Lexovii », *Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques*, t. XXXI, 1936-1937, p. 145-200.
 DUVAL Pierre-Côme, *Le réseau routier antique en Haute-Normandie*, Le Trait, Publication du Groupe archéologique du Val de Seine, 1982, 177 p.
 DUVAL Pierre-Côme, « Structure des voies antiques en Haute-Normandie », *Bulletin du CRAHN*, n° 1, 1983.
 LACHASTRE Jean, *Les voies romaines autour d'Harfleur*, Harfleur, Ecomusée de la ville, 1992, (Etudes et documents).
 LEVALET Daniel, « De la cité des Abrincates au diocèse d'Avranches. Contribution à l'étude du peuplement de la Normandie », *Annales de Normandie*, juin 1979, 25^e année, n° 2, p. 131-156.
 PELLERIN Henri, « Voies antiques dans la région d'Orbec », *Bulletin de la Société des antiquaires de Normandie*, t. XXXIX, 1930-1931 (1932), p. 475-482.
 TABOUE Antoinette, « Alauna et les voies anciennes du nord-est du Cotentin », *Annales de Normandie*, 49^e année, 1999, n° 3, p. 3-37.

Histoire des voies de communications en Normandie jusqu'au XVIII^e siècle, étude de cas

- BOUHIER Claude, « Les travaux de voirie au Moyen Age (ou un écueil à éviter dans l'étude des voies romaines) », *Annales de Normandie*, 1960, 10^e année, n° 4, p. 331-336.
 BRUNET Pierre, « Gilles de Gouberville et la traversée de la baie des Veys », *Les Cahiers Goubervilleiens*, 1998, n° 2, 28 p.
 DAVY Michel, « Le Chemin de Grève [de Dives à Honfleur] », *Le Pays d'Auge*, n° 9, sept. 1994, p. 17-27.
 DEMANGEON Pierre, « Les transports publics en Normandie au XVIII^e siècle », *Bull. La Dépêche*, Association des Amis du Musée de la Poste de Basse-Normandie, n° 3, novembre 1988, p. 32-36.
 DEROUARD Jean-Pierre, *Un passage de la Basse-Seine : Jumièges. Le passage et ses annexes à l'époque traditionnelle*, Les Gémétiques, 1993, association des Baronnie de Jumièges et de Duclair, 112 p.
 HIPPEAU Célestin, « Quelques observations à propos d'une enquête faite en 1297 par le bailli de Caen sur les chaussées de Corbon, de Troarn et de Varaville », *Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie*, t. XX, 1853, p. 367-394.
 FAUCHON Max, « Droits de péage sur les ponts du Mortainais », *Revue de l'Avranchin*, t. XLIV, 1967, p. 28-37.
 FRERE Henri, *Les ponts de Rouen, leur histoire et discussion de nouveaux projets*, Rouen, 1868, 48 p.
 LETERC Gérard, *Des pionniers pour un monde meilleur : la route et les hommes en Seine-Maritime au XVIII^e siècle*, Rouen, chez l'auteur, 1991, 314 p.
 GRANDIN Jean, « Esquisse d'une carte routière dans l'Orne entre le XI^e et le XV^e siècle », *Le Pays Bas-Normand*, n° 4, 1966, p. 106-123.

LE CONTE Pierre, « Les chemins de Basse-Normandie au temps du sire de Gouberville », *Revue de l'Avranchin*, 1939, fasc. 170, p. 785-797 (nouvelle édition illustrée et augmentée : Bricquebosc, éditions des Champs, 2001, 64 p.).

LESTOQUOY J., « La navigation fluviale au IX^e siècle, Les flottilles monastiques », *Congrès de Jumièges*, 1956, t. I, p. 247-262.

MOULIN Henri, *Les chemins du Mortainais*, Mortain, Mathieu, 1877.

MUSSET Lucien, « Voie publique et chemin du roi en Normandie du XI^e au XIII^e siècle », in MUSSET L., BOUVRISS J.-M et MAILLEFER J.-M., *Autour du pouvoir ducal normand, X^e-XIII^e siècles*, Caen, 1985.

ROSTAND André, « Les voies de communication dans le clos du Cotentin sous l'Ancien Régime », *Normannia*, 5^e année, n° 3, 1932, p. 275-301.

SADOURNY Alain, « Les transports sur la Seine aux XIII^e et XIV^e siècles », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, 1978, n° 2.

VIVIER Etienne, « Anciens grands chemins de l'Avranchin », *Revue de l'Avranchin*, t. XXXVI, 1953-1955, p. 236-242.

Étude des Grands chemins par les archives, la cartographie ancienne et les *Itinéraires*

De la Normandie au Calvados, album de cartes, 1588-1825, Archives départementales du Calvados, 1998.

Espace français, vision et aménagement, XVI^e-XIX^e siècles, Paris, cat. expo Archives nationales, 1987, 197 p.

ESTIENNE Charles, *La guide des chemins de France, revue et augmentée pour la troisième fois*, Paris, Ch. Estienne, 1553, édition J. Bonnerot, Paris, Champion, 1936 (Bibliothèque de l'École des hautes études, fasc. 276-277).

LEPAGE, « Les travaux publics dans la généralité de Caen au XVIII^e siècle », *Bulletin de la Société des antiquaires de Normandie*, t. XXVI, 1909, p. 265-296.

PELLETIER Monique, *La carte de Cassini, l'extraordinaire aventure de la carte de France*, Paris, Presses de l'École nationale des Ponts-et-Chaussées, 1990.

REVERDY Georges, *Atlas historique des routes de France*, Paris, Presses de l'École nationale des Ponts-et-Chaussées, 1986.

VANDEWIELE Jean-Luc, « Les chemins deviennent des routes : la construction des liaisons de Rouen à Caen et de Caen au Mont-Saint-Michel au XVIII^e siècle », in *Chemins et pèlerins, actes des Rencontres historiques d'Ardevon, 27 septembre 2002*, Vire, Association « Les Chemins du Mont-Saint-Michel », 2003, p. 233-253.

Les chemins et leurs utilisateurs

BOUGY Catherine, « D'un Mont à l'autre : le voyage de deux émissaires de saint Aubert du Mont-Saint-Michel au Monte Gargano », in *Chemins et Pèlerins, actes des 1^{ères} Rencontres historiques d'Ardevon, 27 septembre 2002*, Vire, Association, « Les Chemins du Mont-Saint-Michel », 2003.

BOUHIER Claude, « Les chemins montais dans les anciens diocèses d'Avranches et de Coutances », *Millénaire monastique du Mont-Saint-Michel*, t. III, BAUDOT Marcel (dir.), *Culte de saint Michel et pèlerinage au Mont*, Paris, Lethielleux, 1967, p. 251-270.

CHATELAIN A., *Les migrants temporaires en France de 1800 à 1914, Histoire économique et sociale des migrants temporaires des campagnes françaises du XIX^e au début du XX^e siècle*, Pr. Univ. Lille, 1976.

Chemins et Pèlerins, actes des 1^{ères} Rencontres historiques d'Ardevon, 27 septembre 2002, Vire, Association, « Les Chemins du Mont-Saint-Michel », 2003, 156 p.

DORANLO Dr R.E., *Les Itinéraires d'Eudes Rigaud, dans le diocèse de Sées (1250-1260)*, Caen, Caron et Cie, 1946, 35 p.

ESTIENNE Charles, *Les Voyages de plusieurs endroits de France et encores de la Terre Sainte, d'Espagne, d'Italie et d'autres pays*, Paris, Ch. Estienne, 1552.

FONTAINE Laurence, « La saga des colporteurs », *L'Histoire*, n° 78, p. 52-62.

Itinéraires de pèlerins. Les chemins des ducs de Normandie de Caen et de Rouen au Mont-Saint-Michel, Vire, association « Les Chemins du Mont-Saint-Michel », 2005, 120 p.

Itinéraires de pèlerins de l'Orne au Mont-Saint-Michel, Vire, association « Les Chemins du Mont-Saint-Michel », 2003, 120 p.

JUHÉL Vincent, « Itinéraire d'Arnold von Harff, pèlerin allemand au Mont-Saint-Michel à la fin du XV^e siècle », in *Chemins et Pèlerins, actes des 1^{ères} Rencontres historiques d'Ardevon, 27 septembre 2002*, Vire, Association, « Les Chemins du Mont-Saint-Michel », 2003.

LA COSTE-MESSELIÈRE René de (dir.), *Pèlerins et chemins de Saint-Jacques en France et en Europe du X^e siècle à nos jours*, Paris, 1965, 124 p.

LALOU Elisabeth, « Les voyages de Philippe IV le Bel en Normandie », *Le Domfrontais médiéval*, n° 11, 1995, p. 5-20.

LEGRAND Claire, *Les Montjoie sur le territoire de la baie du Mont-Saint-Michel*, Avranches, Pays de la baie, rapport de stage de DESS, dactyl., 24 p.

MARGUERITTE Jean, *Un Normand sur les chemins de Compostelle* (collection carnet de voyage), Cully, Orep éditions, 2003, 92 p.

MUSSET Lucien, « Recherches sur les pèlerins et les pèlerinages en Normandie jusqu'à la première croisade », *Annales de Normandie*, 12^e année, n° 3, octobre 1962, p. 127-150.

MUSSET Lucien, « Barfleur, plaque tournante de l'État anglo-normand », *Annuaire de l'Association normande*, Congrès de Valognes, 1983 (1984), p. 51-57.

MUSSET Lucien, « Sur les chemins sauniers de la Normandie médiévale », *Annales de Normandie*, 33^e année, 1983, p. 175-179.

PERICARD-MEA Denise, *Compostelle et cultes de saint Jacques au Moyen Age*, Paris, Puf, 2000, 385 p., et en particulier chapitre IX « Les chemins de Saint-Jacques », p. 183-193.

Les moyens de transport à l'époque contemporaine

BERTIN Hervé, *Petits trains et tramways haut-normands*, 1994.

Le chemin de fer à la conquête des campagnes, l'aménagement du territoire par les réseaux secondaires de France, histoire et patrimoine, 1856-1901, Paris, Assoc. Pour l'histoire des chemins de fer en France, 2001.

Chemins de fer régionaux et urbains (revue bimestrielle de la fédération des amis des chemins de fer secondaires), 1971, n° 106 – III (numéro spécial Le Havre)

DELVIT Philippe (dir.), *Les révolutions des transports*, Actes du colloque de Toulouse, 1995, Pr. Univ. De l'université des Sciences sociales, Toulouse, 1998.

DUFOUR A.-H., *Histoire du chemin de fer de Paris à Rouen*, Paris, Dumoulin, 1844.

FRANÇOISE Marcel, *Histoire du chemin de fer et des tramways à Rouen*, Rouen, 1980.

GARRIER Gilbert, « Le temps des tortillards », *L'Histoire*, n° 154, p. 86-93.

GOUSSOT Michel, *Les transports en France*, Paris, Colin, 1999.

LAVALLEY Gaston, *Caen, son histoire et ses monuments... suivi de Un itinéraire du chemin de fer de Caen à la mer*, Caen, Valin, 1877.

MALOISEL Fernand, « Moyens de transport originaux projetés dans la Manche sous la Monarchie de Juillet : chemins de fer à chevaux et chemins atmosphériques... », *Saint-Lô, Soc. d'Archéologie et d'Histoire de la Manche*, 1967, *Revue d'Histoire de la Manche*, t. 9, fasc. 33, janvier 1967, p. 58-70.

MANNEVILLE Philippe, « Le canal de Tancarville », *Cahiers du Centre havrais de recherche historique*, 1992, n° 51, p. 145-169.

MANNEVILLE Philippe, « Les chemins de fer d'intérêt local à la fin du XX^e siècle : l'exemple d'un département, la Seine-Inférieure », in *Les transports de 1610 à nos jours* (cf. supra Histoire générale des voies de communication), p. 271-284.

MARQUIS Jean-Claude, *Petite histoire illustrée des transports en Seine-Inférieure au XIX^e siècle*, Rouen, CRDP, 1983.

PERRIN Janine, *Les transports au XIX^e siècle, un aspect de la révolution industrielle*, Epinal, 2000.

Sources

- *sources littéraires, artistiques, cinématographiques et archéologiques*
- *sources archivistiques :*

Archives départementales

Série B : Époque moderne. Procès.

Série C : Époque moderne. Administration provinciale avant 1790. Navigation fluviale, flottage du bois, ponts et chaussées, constructions d'ouvrages, ponts, routes...

Série O : Époque contemporaine. Administration communale, voirie vicinale...

Série S : Époque contemporaine. Travaux publics et transports depuis 1800. Ponts et chaussées, voirie, rivières, ponts, navigation, écluses, barrages, chemins de halage, bacs, ports fluviaux, chemins de fer (enquêtes, tracés, gares, matériel, passages à niveau)...

42^e congrès des sociétés historiques et archéologiques de Normandie
*organisé par la Fédération des sociétés historiques et archéologiques de Normandie
avec le concours de la ville de Louviers, du conseil général de l'Eure
et de la Société d'études diverses de Louviers et de sa région*

Louviers (Eure)
18-21 octobre 2007

Sur la route de Louviers...
**Voies de communication et moyens de transport en Normandie
de l'Antiquité à nos jours**

PROPOSITION DE COMMUNICATION

A retourner avant le 30 avril 2007 (délai de rigueur)
aux archives départementales de la Manche - BP 540 - 50 010 Saint-Lô cedex

NOM : Prénom :

Adresse :

Courriel :

Société savante ou organisme :

propose de présenter une communication sur le thème suivant :

Cette proposition doit impérativement être accompagnée d'un résumé à faire figurer au verso de cette feuille, avec indication des sources utilisées.

Les propositions de communication seront examinées par le comité scientifique du congrès qui retiendra en priorité les travaux les plus innovants par leur problématique ou leurs sources et ceux qui s'inscrivent le mieux dans le thème tel qu'il est défini par les orientations de recherche indiquées dans la circulaire d'annonce.

La durée des communications ne saurait excéder vingt minutes. Le comité scientifique pourra donc être amené à refuser des propositions dont le sujet, quels qu'en soit l'intérêt ou l'originalité, ne lui semblerait pas pouvoir être présenté dans le temps imparti.

Les auteurs dont la proposition de communication sera retenue s'engagent à la présenter aux jour et heure qui lui seront fixés par l'organisation du congrès. Les auteurs demeurent propriétaires de leur texte, mais ils réservent, à titre gracieux, la priorité de publication aux actes du congrès. Ils remettront aux responsables du congrès le texte rédigé de leur communication (12 pages maximum en corps 10, soit environ 30 000 caractères), si possible sous forme d'une disquette 3,5 " ou par courrier électronique (gilles.desire@cg50.fr), si possible au format Word sous PC, ou au format RTF. Il sera éventuellement accompagné d'illustrations. Cette remise ne vaudra pas engagement de publication de la part des organisateurs.

N'OUBLIEZ PAS DE REMPLIR LE VERSO

AUTEUR :

TITRE DE LA COMMUNICATION PROPOSÉE :

RÉSUMÉ (20 lignes maximum) :

SOURCES UTILISÉES :

MATÉRIEL SOUHAITÉ :

Projecteur de diapositives (<i>de type carousel</i>)	oui	non
Panier pour diapositives (<i>carousel</i>)	oui	non
Rétroprojecteur	oui	non
Vidéoprojecteur	oui	non
Chevalet de conférence	oui	non
Autre matériel souhaité (préciser)		

« ESPACE EVANESCENCE »

Association loi 1901

OUVRE SES PORTES DANS L'ATELIER DE FLORENT CHABOISSIER Peintre et Maître Verrier

- ✓ **EXPOSITION INAUGURALE « Dix Jeunes Verriers Créateurs »**
 - vitrail, fusing, thermoformage, verre soufflé...
 - Du 24 juin au 31 juillet 2007 / ouverture du mardi au dimanche de 14h30 à 18h30
 - Inauguration du lieu et vernissage de l'exposition le samedi 23 juin à partir de 17h
- ✓ **EXPOSITION « Rites de Passage et Objets Rituels » Dix Artistes Contemporains Régionaux**
 - Terre, verre, métal, peinture, sculpture, mosaïque...
 - En lien avec la thématique choisie pour l'exposition annuelle du Foyer du Billot
 - Du 5 août au 31 août 2007 / ouverture du mardi au dimanche de 14h30 à 18h30
 - Vernissage de l'exposition le samedi 4 août 2007 à partir de 17h
- ✓ **ACTION DE SENSIBILISATION AU VITRAIL : « DEMI JOURNEE DECOUVERTE »**
 - A partir d'octobre 2007 - tous les premiers samedis matin du mois (9h30 - 12h30)
 - Cette action a pour but de découvrir et de confirmer, le cas échéant, l'intérêt personnel pour participer à l'ATELIER VITRAIL « PERMANENT »
 - Sont prévus : découverte des outils et matériaux utilisés, démonstration de quelques techniques spécifiques et expérimentation par les participant
 - Participation : 15 € l'après-midi (3h)
- ✓ **ATELIER VITRAIL « PERMANENT »**
 - Conçu comme un temps d'approfondissement de la technique du vitrail favorisant une approche d'« amateur éclairé », une recherche d'autonomie par la réalisation d'un ou plusieurs vitraux suivant la durée de participation à l'atelier
 - S'adresse à tout public de proximité ou de passage : adolescents, adultes, étudiants en art...
 - Proposé par demi-journées et/ou 1 ou 2 samedi par mois, régulièrement programmées en fonction de la demande et des disponibilités de chacun
 - Participation : 27 € par séance de 3h. Toute inscription trimestrielle suppose l'adhésion à l'association : 25 € pour l'année

**L'animation de l'atelier VITRAIL est assurée par Florent Chaboissier
Une réunion d'information sera organisée le samedi 22 septembre 2007 à partir de 10h
A l'Atelier de la Varinière**

- ✓ **STAGE PERSONNALISE D'INITIATION AU VITRAIL**
 - juillet 2007 : du 16 au 20 juillet 2007 inclus
 - août 2007 : du 6 au 10 août 2007 inclus
 - Un maximum de 8 « stagiaires » pourra être accueilli du lundi 11h au vendredi 16h (35h)
 - Coût du stage : 450 € (incluant l'adhésion à l'association 25 €)
- ✓ **STAGE D'ENCADREMENT (aquarelle – dessin – peinture)**
 - animé par Agnès Loire – Plasticienne et Professionnelle de l'encadrement
 - Du 23 au 27 juillet inclus
 - Un maximum de 8 « stagiaires » pourra être accueilli du lundi 11h au vendredi 16h (35h)
 - Coût du stage : 450 € (incluant l'adhésion à l'association 25 €)

**POUR TOUTE INFORMATION : Association ESPACE EVANESCENCE
La Varinière – Notre Dame de Fresnay – 14170 L'LOUDON / Téléphone 02 31 20 23 19
Mail : FChaboissier14@aol.com
Site : <http://chaboissier.multimania.com/>**

« ESPACE EVANESCENCE »

Association loi 1901

OUVRE SES PORTES DANS L'ATELIER DE FLORENT CHABOISSIER
Peintre et Maître Verrier

- ✓ **EXPOSITION INAUGURALE « Dix Jeunes Verriers Créateurs »**
 - vitrail, fusing, thermoformage, verre soufflé...
 - Du 24 juin au 31 juillet 2007 / ouverture du mardi au dimanche de 14h30 à 18h30
 - Inauguration du lieu et vernissage de l'exposition le samedi 23 juin à partir de 17h

- ✓ **EXPOSITION « Rites de Passage et Objets Rituels » Dix Artistes Contemporains Régionaux**
 - Terre, verre, métal, peinture, sculpture, mosaïque...
 - En lien avec la thématique choisie pour l'exposition annuelle du Foyer du Billot
 - Du 5 août au 31 août 2007 / ouverture du mardi au dimanche de 14h30 à 18h30
 - Vernissage de l'exposition le samedi 4 août 2007 à partir de 17h

- ✓ **ACTION DE SENSIBILISATION AU VITRAIL : « DEMI JOURNEE DECOUVERTE »**
 - A partir d'octobre 2007 - tous les premiers samedis matin du mois (9h30 – 12h30)

- ✓ **ATELIER VITRAIL « PERMANENT »**
 - Proposé par demi-journées et/ou 1 ou 2 samedi par mois, régulièrement programmées en fonction de la demande et des disponibilités de chacun

L'animation de l'atelier VITRAIL est assurée par Florent Chaboissier
Une réunion d'information sera organisée le samedi 22 septembre 2007 à partir de 10h
A l'Atelier de la Varinière

- ✓ **STAGE PERSONNALISE D'INITIATION AU VITRAIL**
 - juillet 2007 : du 16 au 20 juillet 2007 inclus
 - août 2007 : du 6 au 10 août 2007 inclus

- ✓ **STAGE D'ENCADREMENT (aquarelle – dessin – peinture)**
 - animé par Agnès Loire – Plasticienne et Professionnelle de l'encadrement
 - Du 23 au 27 juillet inclus

POUR TOUTE INFORMATION : Association ESPACE EVANESCENCE
La Varinière – Notre Dame de Fresnay – 14170 L'LOUDON / Téléphone 02 31 20 23 19
Mail : FChaboissier14@aol.com
Site : <http://chaboissier.multimania.com/>

La maison traditionnelle en Normandie

Matériaux et Techniques (2^{ème} partie)¹

Michel Cottin

1985

La Pierre

Il est commun de proclamer en parlant de la construction augeronne qu'on eût recours au bois en raison de l'absence ou de la mauvaise qualité de la pierre de la région.

Sur un plan plus général, quelques historiens et quelques géographes, A. Dauzat en tête, tentèrent voici plus d'un demi-siècle de corriger cette vue un peu simpliste, suggérant que l'homme dans ses migrations traîne sa maison derrière lui et que les habitudes de bâtir contournaient bien souvent les difficultés d'approvisionnement en matériaux. Mais les légendes, plus belles que la réalité, l'emportent toujours et on continue à répéter à force de page que le Pays d'Auge n'avait pas de pierre, ce qui explique que ... etc.

Et cependant... lorsqu'on tente de mesurer la place de la pierre dans la construction augeronne, on demeure confondu : pendant près de trois siècles les conquérants romains puis les maçons de l'époque romane et ceux du moyen âge ogival n'ont pratiquement utilisé que la pierre pour leurs monuments, leurs églises, leurs abbayes, les châteaux ou les fortifications des villes et cela sans qu'on décèle des preuves très significatives d'apports extérieurs, mais à l'opposé, nous savons qu'on exportait le calcaire " lithographique " de Blangy-le-Château.

C'est dans les ruines du " murus gallicus " du Castelier de Saint-Désir de Lisieux, qui date vraisemblablement du milieu du 1^{er} siècle avant J.C., que nous trouvons la première trace dans la région lexovienne, de l'emploi de la pierre. Selon L. de Neuville qui avait pu observer des coupes de terrain à l'occasion de la plantation, au siècle dernier, d'une pépinière, des assises de blocs de calcaire alternent avec des grils de bois. La romanisation des villes et des campagnes, les progrès importants qu'on remarque dans la taille de la pierre à partir du troisième quart du XII^e siècle, constituent les jalons d'une longue histoire de l'adoption puis du recul de l'emploi de la pierre.

Jusqu'au XI^e siècle les témoins restent surtout des édifices religieux et la pierre de taille de grand appareil n'y apparaît qu'en de rares endroits mais à partir de la seconde moitié

¹ Voir le bulletin du mois de septembre

du XIe siècle, des édifices à vocation publique tels que les moulins font leur apparition dans les textes et on peut étudier certains d'eux.

Le moulin de Fauguernon, par exemple, qui a été étudié par Ch. Vasseur au siècle dernier, révélait l'emploi d'assises de petites pierres plates posées en "arête de poisson". Les restes de quelques murs du moulin de Boissey sont pour leur part constitués de blocs de moyen appareil de tuf, matériau qui ne fut plus employé après le XIIIe siècle en dehors de la zone côtière du Nord Pays d'Auge.

Chaque génération de bâtisseurs eut ses roches de prédilection pour le corps des bâtiments, même si, à toutes les époques on réserva, pour les fondations et les premières assises hors de terre, les pierres les plus dures, les moins gélives. De d'époque gallo-romaine à la fin du moyen âge, ce sont l'oolithe blanche ou ferrugineuse et les calcaires coralliens, puis du XVe siècle jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, on trouve la craie cénomaniennne tant pour les maçonneries de moyen ou de grand appareil que pour les maçonneries mixtes, où elle est employée en damiers ou en harpes, et pour les encadrements.

Dans la majeure partie du Pays d'Auge, des frontières sud à Pont l'Evêque, on emploie donc des silex généralement bruts ou très sommairement taillés aux arêtes imprécises. Au Nord à partie de Pont l'Evêque, au contact des ateliers de taille du Pays de Caux, on trouve des silex noirs, bien équarris, taillés en tronc de pyramide avec une face externe plane, posés à joints fins et il n'est pas impossible que certains de ces silex du Nord Pays d'Auge proviennent de la région havraise.

Le Bois

Le bois, nous l'avons vu, était utilisé à l'époque gauloise dans les murs de l'oppidum des lexoviens, mais il l'était aussi pour les vastes constructions des quais du port de Lisieux et des entrepôts environnants. Les sections des bois et leur technique d'assemblage démontrent une grande maîtrise.

Pendant longtemps on a attribué aux envahisseurs normands la paternité de nos maisons à charpente apparente, mais nous savons, au vu des fouilles déjà anciennes des fana de Haute Normandie par de Vesly, et de celles actuelles de Rouen et de Lisieux, que si en principe dans l'architecture romaine, l'emploi du bois restait limité à la charpente et à la menuiserie, il était parfois utilisé dans les parois sous forme de pan de bois et les recherches en cours semblent confirmer l'existence à l'époque romaine d'un nombre important de constructions annexes ou de petites tailles de ce type. Par contre, nous souffrons cruellement de l'absence de fouilles sur des sites augerons du haut moyen âge et nous déplorons le long hiatus séparant les témoins gallo-romains du Centre Hospitalier de Lisieux par exemple, des édifices les plus anciens qui nous entourent qui ne doivent pas remonter au-delà des XIIIe ou XIVe siècles. Il s'agit là d'une datation que nous proposons en l'absence absolue de la moindre preuve scientifique.

Cette maison fait partie de la vieille histoire de l'habitation d'une partie de la Normandie puisque les bois nécessaires à son édification étaient délivrés par "droit d'usage" aux tenanciers des terroirs proches des forêts. Ces usages consignés entre autre au début du XVe siècle par Hector de Chartres dans son " Coutumier des Forêts

du duché de Normandie ” ont été recueillis dans un territoire donné et contiennent, par le détail, les droits réels de chaque habitant du finage sur une terre, une forêt, une rivière. Ces enquêtes menées pour chaque massif forestier révèlent une grande variété de cas permettant peut-être de circonscrire les zones où on accordait ces prélèvements de bois.

Là où après enquêtes, ces droits d’usages furent maintenus, ils s’appuyaient obligatoirement sur une longue tradition bien établie tant il est évident que ces concessions débouchaient sur des abus entraînant un appauvrissement rapide des hautes futaies et une détérioration générale de la forêt. On verra, d’ailleurs plus tard, la gestion de la forêt réglée par un code forestier, à l’opposé des mesures presque libérales des premiers coutumiers, interdisant par exemple l’abattage des arbres sans déclaration préalable au Maître des Eaux et Forêts, l’installation des charpentiers à proximité des forêts. Toutes ces mesures visaient à accroître l’efficacité de la surveillance, surveillance rendue difficile par l’existence de tous les autres droits qui survécurent pour certains jusqu’à la Révolution permettant le ramassage des “ bois morts ”, le pacage des animaux, les enlèvements de sable etc...

Les Maîtres des Forêts et les verdiers seigneuriaux étaient parvenus à faire disparaître les bois de construction de la liste des bois sujets à usage, dans certains cas cette faculté de se fournir sur la forêt seigneuriale subsiste non par un article de la “ coutume ” mais par une clause du bail qui stipule par exemple que le preneur pourra prendre dans la forêt la quantité de bois nécessaire à la construction ou à la réparation des immeubles loués.

Il existe bien entendu pour ceux qui n’ont pas accès à la forêt et qui ne possèdent pas sur leur propre bien, les arbres indispensables pour l’édification de leurs maisons, un commerce bien organisé de la vente des bois, alimenté en partie par les exploitations forestières des abbayes ou de grands seigneurs.

Quelques comptes de gestion des forêts, appartenant à l’abbaye de Saint-Evroult et gérées directement par les moines, nous sont parvenus, nous pouvons suivre au fil des jours le processus de l’exploitation, depuis les démarches auprès du Maître des Eaux et Forêts pour obtenir les autorisations d’abattage jusqu’aux charrois partant livrer les produits finis à Lisieux.

Tout d’abord on élève les loges dans les divers cantons de la forêt et, pendant plusieurs mois, bûcherons, scieurs, fendeurs, doleurs et autres “ boisilleurs ”, selon l’expression de Marc Bloch, transforment, au fur et à mesure, les bois qui leur sont livrés, en sommiers, en poteaux, en colombages, en chevrons, en planches ou en essentes...

Les forêts des abbayes, particulièrement celles des XVIIe ou du XVIIIe siècle sont en coupes réglées essentiellement de chêne. Les autres essences, hêtre, frêne, orme paraissent avoir été dans cette zone, surtout des arbres de haies, ne figurant pas dans les comptes ou ne sont représentés que par quelques pieds ne faisant pas l’objet d’une mention.

Quant au mythique châtaignier, il ne fut utilisé dans notre région, où on ne trouve trace d’aucune châtaigneraie mais seulement de quelques arbres ou allées d’ornement, il n’existe que dans l’imagination de quelques personnes mal averties et ne sachant faire la

différence entre sa texture et celle du chêne. On se doit à ce sujet, de comparer les longues pages de toponymes publiées au siècle dernier par Hippeau et mentionnant le chêne, le hêtre, le bouleau ou l'aulne avec l'unique mention de " châtaignier " relevée à Saint-Philibert-des-Champs. Dans le Pays d'Auge, humide, aux terres riches, les châtaigniers croissent rapidement et leur aubier démesuré important par rapport au " cœur " devient rapidement la proie des xylophages.

Au siècle dernier la légende entourant cet arbre paré de toutes les qualités, faisait déjà florès en Normandie et L. Delisle reprenant le travail de ses devanciers avait tenté, mais on le constate sans succès, de mettre en garde les historiens et les archéologues contre cette attribution hasardeuse, rappelant son extrême rareté dans les textes et l'absence de documents le signalant comme ayant été employé comme bois d'œuvre.

La quantité, la désignation et la dimension des pièces de bois que chacun peut ainsi prendre dans la forêt, permettent de reconstituer un type de maison très proche par sa structure et son volume des petites maisons de journaliers qui nous entourent.

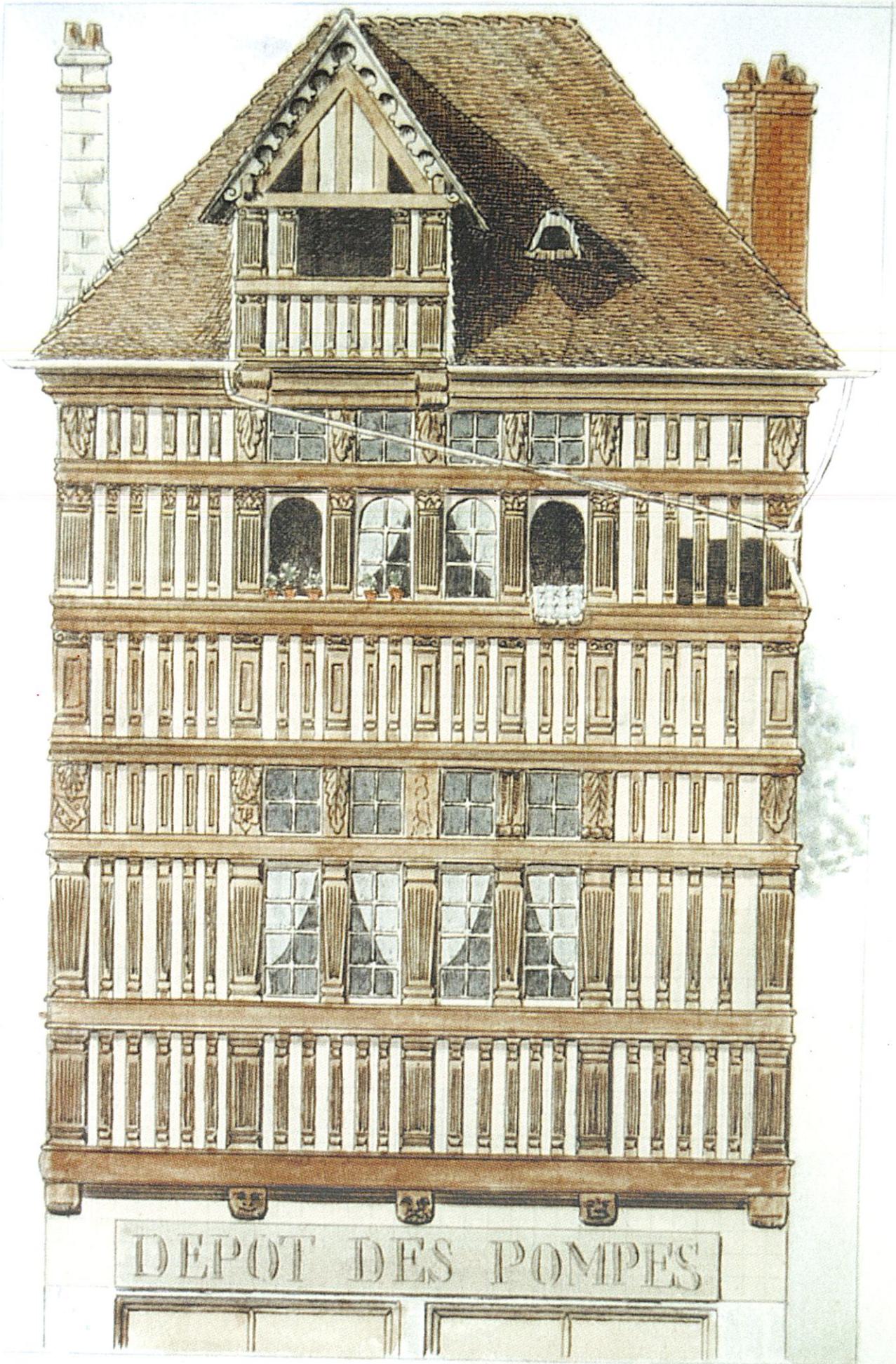
En Pays d'Auge, nous l'avons dit, les plus anciennes maisons que nous pouvons étudier et dont nous pouvons suivre l'évolution sur plusieurs siècles, remontent sans doute au XIVe siècle peut-être même au XIIIe. Là aussi, notre information reste fragmentaire et en l'absence de relevés des charpentes et des dispositions internes nous ne pouvons les aborder que par leur extérieur.

Il s'agit de petites maisons à l'origine de plan presque carré, sur soubassement de pierre et rez-de-chaussée parfois légèrement encavé, à colombages d'une seule volée pour deux niveaux, à petites ouvertures sous un toit à 2 ou 4 pentes et à cheminée centrale dont le schéma très simple correspond à certaines maisons des environs d'Hasting figurant sur la " tapisserie de Bayeux " et remontant donc à la fin du XIe siècle.

Il s'agit donc d'une maison à charpente d'assemblage à poteaux généralement de forte section, à colombages relativement rapprochés, sans aucune pièce de contreventement apparent et dont la stabilité repose sur la puissance des équarrissages chevillés, le plancher d'étage et peut-être aussi le bourrage des entre colombages.

Les bois de ces maisons sont épurés, c'est à dire débarrassés de leur aubier, et en général soigneusement " dolés ". Leurs assemblages paraissent avoir été taillés avec une grande précision preuve de la qualité des aciers tranchants. On peut suivre au cours des siècles l'évolution de l'outillage en examinant la surface des bois sur lesquels jusqu'au XVe siècle on ne relève pas de traces de sciages ni l'emploi d'outils à fûts, rabots, varlopes ou bouvets.

Cette évolution de la technique, liée à l'adoption d'outils très anciens mais " oubliés " a dans un premier temps, entraîné une modification non pas de la structure mais de la décoration. Ainsi on voit apparaître sur les entretoises d'encorbellement de charpentes du début du XVIe siècle, une modénature plus fine et sur les potelets des constructions du troisième tiers du XVIe siècle des élégies plus systématiques. Par contre la généralisation de l'emploi de la scie et autres outils à dentelures conduisit rapidement à une diminution des sections de bois et à un retour à des équarrissages de colombages très fins tels ceux qu'on peut rencontrer sur des constructions remontant au XIIIe ou au XIVe siècle. Il est possible que les " tournisses de ces pans de bois aient été dressées "



Rue ou Char, n° 2 - d'après un dessin de R. Bordeaux, de mars 1866. (Bibl. Nat. : ERNA 22003)
Remplacé par le Théâtre Municipal en 18

sur des “colombes”, ces grandes varlopes retournées et montées sur pied que les tonneliers utilisent encore.

Nous aurions donc eu une opposition entre des encadrements très puissants et des vides garnis de bois légers contrebutés par des jambettes. La fragilité de ces parois conduisit rapidement à doubler tournisses et jambettes qui se chevauchèrent pour former des croix de St André, elles-mêmes reliées entre elles à hauteur du haut de la croix St André et dans leur partie intermédiaire haute délimitant la hauteur de l'imposte.

Il serait trop long de rouvrir ici le vieux débat lancé par le Commandant Quenedey sur l'origine de l'encorbellement dont l'adoption, selon lui, correspondait à la disparition d'arbres de grande hauteur ainsi qu'au manque de place à l'intérieur des villes pour tracer et lever des charpentes. En ce qui concerne le Pays d'Auge où d'innombrables encorbellements se trouvent en milieu rural, ces hypothèses nous paraissent sans beaucoup de fondement car en fait les maisons à encorbellement nécessitent des bois de forte section et dans ce cas par définition ceux-ci sont longs. D'autre part les charpentiers que nous avons pu repérer à partir du XIV^e siècle habitent très souvent les campagnes ou les faubourgs des villes. La théorie selon laquelle leur emploi aurait permis un certain gain de place à l'intérieur de la maison semble plus facile à accepter et c'est d'ailleurs en raison de ces avancées, à chaque siècle plus importantes, que cette manière de construire dû d'être prohibée. Cette hypothèse n'explique par les encorbellements ruraux, mais il est certain dans le cas de l'imitation de la maison urbaine que la mode a toujours joué un rôle capital.

Une de ces modes rapportée d'Italie à la fin du XV^e siècle fut à l'origine de l'engouement dans tout le Pays d'Auge pour les maisons à galerie et façade ouvertes, engouement que nous qualifierons d'extraordinaire, tant sa diffusion fut profonde, rapide et enrichissante par les nouveautés qu'elle introduisit dans la technique de la construction.

Il s'avéra cependant rapidement que ce type de maison ouverte par-devant, ouverte par derrière, correspondait peu au climat local aussi voyons-nous en réaction dans les constructions de la fin du premier tiers du XVI^e siècle les escaliers inclus dans le corps de la maison et sur la façade, les pleins remplacer les vides.

Le XVI^e siècle voit aussi la diffusion des premiers traités de charpenterie et l'introduction de méthodes de calcul des résistances dépassant l'empirisme ancien. L'introduction des combles à la Philibert Delorme utilisant des bois courts cloués ou assemblés eut des répercussions sur le choix des “échantillonnages”, visant à l'amointrissement des sections utilisées et aboutit, au XVIII^e siècle, à l'emploi de bois enchevêtrés en feuille de fougère pour les panneaux entre poteaux.

Si on compare ces cinq ou six siècles de technique on remarque que le parallélisme entre la haute maîtrise des charpentiers, celle des tailleurs de pierre et la perfection, presque totale atteinte dans le premier tiers du XVI^e siècle, ne sera jamais plus dépassée.

Les végétaux

a) Les Chaumes

En présentant l'utilisation de la tuile, nous avons évoqué la modification de la toiture, de son chevonnage. On connaît par certains comptes l'importance de l'utilisation des pailles de blé ou de seigle pour la couverture mais on constate entre Pays d'Auge et Lieuvin une différence fondamentale entre la pente des toits qui atteint 60° environ sur le Lieuvin, alors qu'elle ne dépasse pas 45° à l'ouest de la Touques.

Nous savons par la teneur de baux qui n'ont rien d'original que le fermier devait laisser les pailles sur la ferme louée, tant pour le bétail que pour les couvertures, ce qui explique, compte tenu du peu de surface occupée par la culture en Pays d'Auge, la précocité et la densité de l'implantation des tuileries sur le versant Ouest et dans la vallée d'Auge.

b) Les roseaux

C'est peut-être en raison de cette pénurie de chaume que nous constatons çà et là l'existence de "rosières" dont nous ignorons l'importance mais qui suppléent ces carences permettant de couvrir à bon compte de grandes superficies. La "rosière" de la route d'Orbec à Lisieux, par exemple fournissait les matériaux indispensables à la protection des ouvrages de charpente des fortifications en attendant de pouvoir le faire en tuile.

On peut se demander si, dans certains cas, ces rosières implantées dans les marais ne faisaient pas partie des "communaux" et s'il n'était pas loisible à chacun de s'y approvisionner.

c) Les branchages

Il ne subsiste pratiquement plus de constructions en branchages, mais nous avons pu, voici plus de vingt cinq ans, étudier l'un de ces abris avec celui qui dans les années 1920 l'avait fait édifier et recueillir de sa bouche les noms des divers éléments utilisés. En effet si, vu de l'extérieur, il paraît s'agir d'une construction rudimentaire, il s'agit en fait d'une technique complexe. Affectant la forme d'un rectangle de 12 mètres de longueur et 4 mètres de largeur, légèrement arrondi à une extrémité pour épouser la forme du chemin, l'ensemble comprend à chaque extrémité et au centre des poteaux d'un diamètre de 0,15m environ, fichés en terre et reliés en partie supérieure par une sablière recevant la toiture et constituant la structure porteuse. Les vides sont fermés d'une cloison sandwich de cinq couches : au centre buissons d'épine et vieux foin de litière pris entre deux épaisseurs de branchages, les « affiques » palmées. Ce cœur, à l'origine fort dense est lui-même serré entre deux parois constituées de rondins fendus, les « affiques blanches » ou de bois de « brin », c'est à dire de rondins non fendus, distants les unes des autres de 0,25 m, alternant avec des rondins de 25 à 40 mm de diamètre, les « affiques rondes ». Cette paroi composite est renforcée par deux rangées de « liures » horizontales sur chaque face, réunies au travers de ce matelas par des fils de fer. Technique et terminologie se rapprochent de celles couramment utilisées pour la confection des haies. Aujourd'hui disparue elle avait résisté près de cinquante ans sans entretien et constituait un bon rempart contre le froid.

Les métaux

Le Pays d'Auge n'est pas une région historiquement tournée vers la métallurgie et cependant l'édification du « murus gallicus » du Castelien avec ses poutres entrecroisées réunies par des broches d'environ 25 cm a dû, à lui seul, nécessiter la fabrication de plusieurs tonnes de clous. Il ne semble pas en raison du matériel rencontré que l'on puisse faire un lien entre ces broches et les importants bancs de scories existants sur les pentes du plateau Saint Jacques à Lisieux dans les niveaux gallo-romains mal datés et révélant des ateliers de fonte. Il est probable qu'ultérieurement on a préféré importer des lingots et les travailler sur place, car on ne trouve par mention de forge dans la région.

Et malgré cela on a retrouvé dans les ruines de Lisieux une certaine quantité de ferrures dont les plus anciennes ne semblent pas remonter au-delà du XIIIe ou XIVe siècle, constituant une série intéressante de documents.

L'échantillonnage représente pratiquement tous les types de ferrages utilisés dans le bâtiment depuis les ferrures de portes bardées jusqu'aux verrous très découpés du XVIIIe siècle en passant par les délicates charnières ajourées de cœur des châssis à volets repliables du XVIe siècle. L'importante série de pentures en double S semble un modèle lexovien préfigurant les entrées au coq du XVIIIe siècle et la variété des modules ou des techniques de forge devraient attirer quelques chercheurs afin d'en établir la chronologie.

Bien entendu les témoins de plomb ou d'étain sont fort rares et nous n'avons recueilli qu'un modeste fragment de conduite d'eau gallo romaine en plomb.

Selon quelques mentions des comptes de la ville de Lisieux remontant au XVIe siècle, il semblerait que les étainiers aient transformé indifféremment l'un ou l'autre métal et ce sont eux qui avaient la charge de l'entretien des fontaines municipales. Par contre on ne relève pas, de leur part, des travaux de couverture et lorsque le maréchal de Fervaques entreprend la construction de son château on fait appel à des couvreurs d'Argentan pour ce travail et la fourniture des ornements.

Faute de recherches systématiques dans les archives nous ne possédons pas de renseignements sur l'introduction et l'emploi du cuivre ou du zinc et cependant les cartes postales du début de ce siècle nous offrent une mine de renseignements sur les décors de lucarnes et de faitages où le zinc tout particulièrement fut abondamment utilisé.

Les matériaux divers

Sous ce large chapeau nous avons regroupé tous, les matériaux annexes et cependant indispensables sur lesquels aucune étude locale n'a semble-t-il jamais été entreprise.

a) Chaux et mortiers

A plusieurs reprises au cours de ce travail nous avons évoqué l'emploi de chaux, matériau un peu universel et dont nous constatons la présence depuis deux millénaires.

L'excellent travail de Monsieur Frixot sur «les mortiers et enduits peints antiques» dispense de d'étendre sur ce sujet. Tout au plus doit-on signaler qu'à l'opposé des romains qui utilisaient leurs mortiers en couches souvent épaisses pour les liaisons des matériaux, les maçons du Moyen âge et jusqu'au XVIIIe siècle l'utilisaient en couche mince, si mince parfois qu'elle ne forme qu'un filet.

Les lieux de fabrication nous sont mal connus mais nous avons relevé la mention de fours ayant existé à Blangy-le-Château et d'une demande d'autorisation d'installer un four à St Désir de Lisieux dans les environs de la rue Labbey.

b) Le plâtre

Mentionnons le pour mémoire car il ne fut que peu employé avant l'instauration des réglementations des Compagnies d'Assurance qui l'imposèrent pour le recouvrement des façades, mais ce n'est pas à proprement parlé un matériau traditionnel.

c) Le verre

Connu des romains et utilisé par eux dès le IIe siècle à Lisieux, le verre subit une longue éclipse ne reparaissant dans les monuments religieux vraisemblablement qu'au XIe siècle et dans les habitations privées qu'au XV ou XVIe siècle.

Lorsque à la fin du XVe siècle on ouvrit largement les façades, on inclut dans l'épaisseur du colombage une feuillure destinée au glissement d'un volet se remontant à l'aide d'une sangle à la manière des fermetures des wagons d'autrefois. Quelques témoins restés en place paraissent indiquer qu'il s'agissait là de volets pleins mais il n'est pas exclu qu'on ait également utilisé des volets à fenestrage ajourés ou des châssis fixes garnis de vitraux.

Ce n'est qu'au XVIe siècle que les châssis à petits bois garnis de vitraux et pivotants se généralisèrent préfigurant les croisées, garnies de petites feuilles de verre, courants à partir du XVIIe siècle mais dont l'expansion butait sur le problème de la fabrication des produits verriers.

En effet, si les romains utilisaient la technique du coulage, longtemps on produisit le verre de vitrage à la tournette, cette technique consiste à prélever dans un creuset une goutte de verre à laquelle par une rotation rapide de la canne, on donne la forme d'un disque. Après avoir séparé la canne de ce disque et après refroidissement on découpe ce disque en «plat de verre». La zone centrale, épaisse à l'emplacement de la cassure de la canne, étant dénommée «cul de bouteille». O imagine facilement les limites de cette technique, le peu de qualité des produits. On adopta donc au XVIIe siècle ou au XVIIIe la technique du «verre au manchon». Comme précédemment on prélevait une goutte de verre que l'on soufflait à l'intérieur d'un cylindre. Après séparation de la canne, on extrayait le verre de son enveloppe, on le réchauffait afin de pouvoir le couper et le mettre à plat. Les pertes étaient bien moindres et la feuille, si elle comportait de nombreuses bulles dues au lissage, présentait au moins l'avantage d'être plate.

La «redécouverte» du verre coulé au XVIIe siècle dans les verreries françaises correspond aux incitations de Colbert mais les feuilles de verre devant être polies en raison de la mauvaise planimétrie de surface, les coûts en étaient élevés et la diffusion s'en limitait aux riches constructions.

La réintroduction du verre de vitrage eut des conséquences immédiates sur la physionomie des maisons où des baies de plus en plus importantes trouèrent la façade, entraînant une transformation de la technique des menuiseries.

d) Huiles et peintures

La peinture murale sous la forme que nous la connaissons par les découvertes sur les chantiers de fouilles gallo-romains ou par les descriptions des auteurs antiques, n'existe pas dans la maison traditionnelle.

Sur les murs de pierre, à St Germain-de-Livet ou à Grandchamp-le-Château, on utilise la technique de la fresque, tandis que sur des hourdis de terre à Coupesarte ou à Lisieux, dans l'actuel musée, on se contente de superposer des couches légères de matifas recouvertes d'apprêts.

Les pans de bois, intérieurs et extérieurs, sont souvent recouverts d'une peinture maigre, type détrempe sur laquelle nous manquons de renseignements mais dont nous pouvons remarquer la solidité sur les poteaux des lucarnes de la ferme des « Belles Croix ».

Les huiles utilisées pour les mastics, entre autres, pouvaient provenir de ces moulins à huile dont nous connaissons l'existence et qui pressaient les lins du Lieuvin.

e) Papiers peints

A la mauvaise tenue des peintures sur les parois de terre mal préparées et qui se fendillaient rapidement, on palliait au XVIII^e siècle par l'emploi du papier peint, fabriqué par les « cartiers » tels Desétables à Lisieux. Il est fort rare d'en retrouver en place et son emploi assez peu fréquent pour qu'il soit mentionné dans des contrats de vente.

Les métiers du Bâtiment

L'organisation des métiers et tout particulièrement de ceux du bâtiment fut réglée dès l'antiquité par des réglementations strictes édictées par le pouvoir central, visant déjà à protéger le consommateur contre les abus de certains professionnels.

Au Moyen-Âge, vers 1250 on dressa sur ordre du roi un catalogue qui fut rédigé par Etienne Boileau, prévôt des marchands de Paris, des différents métiers de Paris et de leurs bons usages, connu sous le nom de « livre des métiers » qui servit de référence pour la rédaction à partir du milieu du XV^e siècle, des statuts des corporations des villes de province. Ce terme de ville dans le cas de Lisieux, s'étend à ses « faubourgs et banlieue », mais au-delà de ces limites ces réglementations perdent beaucoup de leur vigueur et ne semblent pas avoir toujours été suivies. En beaucoup d'endroits le nombre de maîtres de même profession est si bas qu'on ne peut constituer une jurande qu'en rassemblant plusieurs professions travaillant les mêmes matériaux ou concourant aux mêmes travaux : charpentiers, menuisiers, charrons ou tailleurs de pierre, maçons et carreleurs. Dans les villes d'une certaine importance, Lisieux, par exemple, le principal souci des maîtres des métiers « formant corps » fut souvent de s'opposer justement à la venue dans leur ville de ces maîtres de l'extérieur obéissant à des statuts communs à plusieurs corporations et s'opposant aux réglementations particulières en facilitant l'empiétement d'une corporation sur une autre. Ainsi dans une même ville, des procès

forts longs car extrêmement complexes, s'élevaient régulièrement entre menuisiers et marchands de bois ou entre charpentiers et menuisiers la démarcation entre les deux professions restant difficile à établir.

Le contenu de ces statuts, souvent bien détaillés, permet de connaître par le menu les techniques et les ouvrages exécutés au moment de leur rédaction et les modifications que nous y décelons au cours des siècles, nous éclairent sur l'évolution des techniques, des outillages, des mœurs et de l'environnement économique.

La suppression des «corporations» au moment de la Révolution a fait l'objet de réactions contradictoires mais on constate sur le terrain que passée la décennie 1789-1799 où le travail des «gens de l'art» consista surtout à détruire l'œuvre des siècles précédents, les constructions sont fort soignées et les travaux de second œuvre, menuiserie, ferronnerie, couverture reflètent un souci de qualité qui se prolongera longtemps.

a) Tailleurs de pierre, maçons

L'organisation des métiers, nous l'avons vu, imposait en certains cas une différenciation entre métiers mais utilisant des comptes de travaux, il ne nous est pas toujours aisé de connaître sauf mention précise la profession exacte du fournisseur de « x ou xx milliers de carreaux de pierre ».

La spécialisation des tâches est d'ailleurs très poussée et nous trouvons sous les chapitres de «maçonnerie» la mention de pionniers et de fousseurs, qui devaient préparer les chantiers. Nous remarquons également que ces maîtres maçons ne détaillent pas toujours dans leurs devis ou dans leurs mémoires, les travaux des corps de métiers annexes et nous ne savons s'ils prenaient ceux-ci en sous-traitance ou si ces travaux complémentaires faisaient l'objet d'un devis ou d'un mémoire annexe disparu ou qui nous aurait échappé.

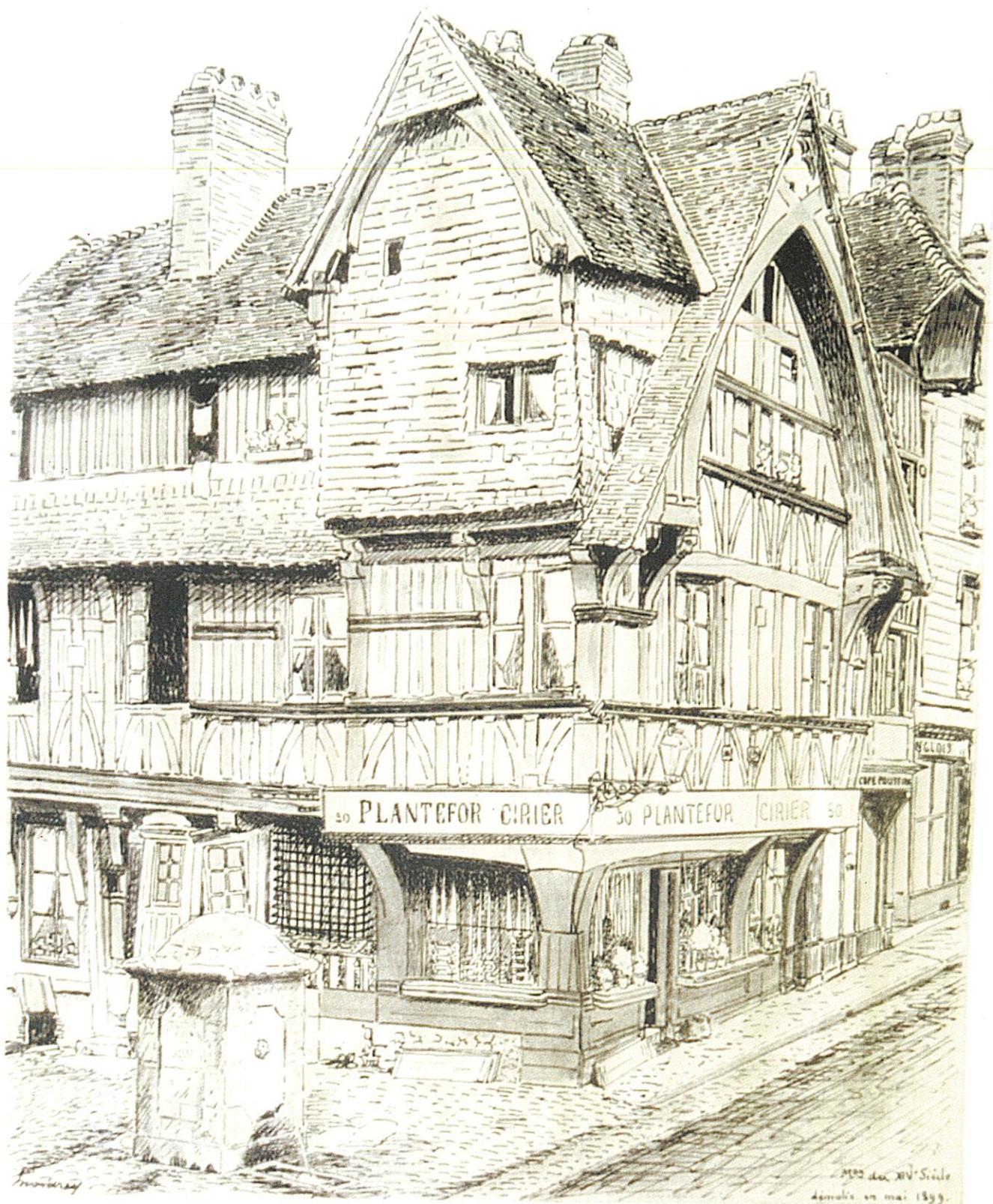
b) Les charpentiers

Longtemps maîtres d'œuvres de la maison, les charpentiers par leurs connaissances supervisaient de multiples travaux du bâtiment et c'est d'ailleurs le charpentier du Roi qui jusqu'au XVe ou XVIe siècle faisant fonction d'intendant des travaux royaux : châteaux, ponts etc....

Souvent requis pour expertiser les litiges résultants de malfaçons, ils étaient à même, ayant souvent construit les cintres ou les combles de grands édifices, d'en connaître les points faibles et les plus qualifiés pour les soutenir.

Lorsque l'on replace dans son contexte l'évolution de la petite maison disons «celte» et les hautes constructions à encorbellement du XVIe siècle, on mesure au regard des tracés savants des assemblages, les progrès réalisés en deux ou trois siècles, tant dans la recherche de stabilité que dans la résolution des problèmes d'éclairément ou d'accessibilité.

L'examen d'une tête de sommier d'encorbellement contient les réponses apportées aux contraintes imposées par les saillies, les déformations du sol, les pressions exercées par la masse des matériaux accumulés aux différents niveaux et chaque tenon, chaque mortaise, chaque queue d'aronde taillée avec précision, a une fonction propre.



Maison du XVI^e siècle, à l'angle de la Rue du Paradis et de la Grande Rue,
dite "la Maison du Cirier"
(battait sur le boucher Descour).

L'empirisme qui présidât longtemps à l'élaboration de ces tracés avait d'ailleurs conduit les charpentiers à doubler, voire tripler les sécurités et à choisir des sections de bois que nous savons maintenant très supérieures à celles nécessaires.

La variété des œuvres produites par les charpentiers, s'étendait à l'origine à tous les ouvrages de bois de «petite ou de grande cognée» mais se limita à partir du XVe siècle à celles de grande cognée, c'est-à-dire à l'équivalent de la charpente moderne, les menuisiers de «petite cognée» gardant le monopole provisoire de la fabrication du meuble, des huisseries et des œuvres de «merrain».

La profession, techniquement très novatrice fut cependant toujours en retrait dans l'élaboration de formes ou de décorations nouvelles et prend ses modèles sur les chantiers des tailleurs de pierre.

c) Les menuisiers

Ces ouvriers en «menu», se séparent des charpentiers avec l'introduction des techniques nouvelles de portes et de fenêtres, au moment où celles-ci sont construites avec des cadres assemblés et des panneaux et non plus avec des ais de bois réunis par des ferrures ou avec des ais entrecroisés.

Ils travaillent en parallèle avec les charpentiers et, eux aussi, apportent constamment des solutions intelligentes aux impératifs nés de la transformation de la maison. Les primitifs châssis mobiles coulissants sont rapidement remplacés par des fenêtres pivotantes dont il faut assurer l'étanchéité aux vents et à la pluie, tout en conservant le maximum d'éclairage et de sécurité. Et successivement apparaissent des feuillures simples ou doubles, des pénétrations à «mouton et gueule de loup», mais aussi des «jets d'eau» etc. L'antique escalier à vis avec eux s'élargit, et ses volées droites, son meilleur balancement et ses paliers de repos le rendent plus confortable.

Les menuisiers sont des gens «universels» qui fournissent les moules aux tuiliers ou cette étonnante machine à presser les briques provenant d'Ammeville. Leur savoir s'étend également dès le milieu du XIXe siècle à la création de façades de magasins très ouvragées dont certains petits bourgs conservent d'intéressants exemples.

d) les «ymagiers»

La décoration des demeures augeronnes n'apparaît pas avant le XVe siècle et chaque corps de métier : charpentier, serrurier, peintre, potier, vitrier, menuisier, y participe à des titres divers, mais dans les premières années du XVIe siècle, à l'effet produit par la simple transformation fonctionnelle de la matière on substitue la recherche d'un effet décoratif où la matière doit se plier aux exigences et aux créations de l'artiste. La structure de la maison n'échappe pas à cette règle et pendant près d'un siècle la presque totalité de la façade, mais aussi les menuiseries intérieures, les plafonds vont être recouverts de décorations.

Ces décors de façade sont de deux types : l'un obtenu mécaniquement par l'emploi d'un outillage approprié concerne la mouluration et le second est l'œuvre d'un sculpteur, «l'ymagier» selon les textes de l'époque ou du charpentier lui-même. Le nombre de maisons ayant résisté au temps et au dernier conflit reste limité et les exemples devenus rares mais en nous référant aux photographies anciennes ou aux relevés du baron de

Moidrey, nous remarquons en effet deux factures significatives d'un niveau différent de sens artistique et de technique.

Certaines formes stéréotypées de rageurs, de pilastres à écailles, de culots ne nécessitent pas un grand bagage de connaissances et restent dans les limites des compétences du charpentier. Par contre les décorations des manoirs de la Salamandre ou des Pavements à Lisieux sont l'œuvre d'un sculpteur achevé.

Cette profusion qui n'est pas toujours du meilleur goût, disparaît avec le XVIIe siècle pour ne conserver que de discrètes moulurations et l'œuvre sculptée en Pays d'Auge se limite à Honfleur ou à Pont l'Evêque, à quelques consoles.

Au terme de cette présentation on se doit d'en mesurer les lacunes et les faiblesses : elles sont multiples et de tous ordres, elles procèdent de l'absence de monographies, cela nous l'avons dit, mais surtout de l'inexistence de groupes de recherche.

Le début d'inventaire auquel nous nous sommes livrés n'avait d'autre but au départ que de tenter de juger de la variété, de la diversité des maisons de la commune², mais sa découverte introduit la tentation de prendre cette commune comme base pour l'établissement d'une méthodologie de la recherche sur l'habitat rural et urbain.

Si nous voulons que cette recherche conserve une vision à peu près crédible de cet habitat, il est urgent d'agir car le nombre de maisons ayant conservé leurs caractères d'origine diminue soit par disparition, soit par restauration. La fragilité de ses caractères s'explique par les rapports étroits que l'homme entretient avec sa maison, qui si elle est d'abord un toit, est aussi le miroir de ceux qui l'habitent. L'homme dans ses migrations, c'est certain a emporté sa maison, mais le schéma culturel hérité, il le transforme sans cesse : en fonction de la taille de la famille, de ses goûts, de sa richesse, de ses occupations.

Or toute modification du schéma entraîne des altérations en chaîne irréversibles qui par contamination affectent l'ensemble qui perd ainsi son identité. Ceci est d'ailleurs aussi valable pour les bâtiments agricoles qui ne correspondent plus depuis longtemps ni aux méthodes ni aux productions actuelles.

On conçoit facilement que de restaurations en restaurations la « lecture » d'une maison devienne de plus en plus difficile, or ce dont nous avons besoin c'est de savoir comment « avant » on construisait car c'est peut-être à partir d'une meilleure approche de cette connaissance qu'il serait possible d'harmoniser au mieux une construction ancienne et un mode de vie d'aujourd'hui.

Le travail est immense mais les bonnes volontés existent ainsi qu'en témoigne ce travail qui doit beaucoup aux vieilles amitiés mais aussi à celles qui se sont révélées à cette occasion.

Michel COTTIN

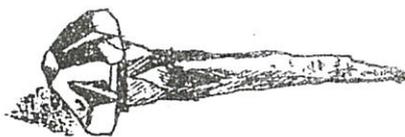
² Saint-Désir, près de Lisieux



BRIQUETTE DE REMPLISSAGE



CLOUTERIE



Orientations bibliographiques

La bibliographie de la construction, en général, et de la construction normande dépasse les dimensions d'un article de cette nature et nous nous contenterons d'indiquer ci-dessous les travaux qui nous ont paru les plus intéressants, renvoyant à la bibliographie dressée par Meirion-Jones, G. Paris, C.R.N.S 1978 et pour les études locales à celle que nous avons publiées dans «Lisieux, 2000 ans d'histoire », Lisieux 1980.

Pour l'étude des matériaux antiques découverts localement, nous avons largement puisé dans les travaux de :

COTTIN François, « Noviomagus Lexoviorum », B.S.A.N. LIV

LEMAITRE Claude «un habitat gallo-romain à Lisieux », Congrès national des Sociétés savantes, Caen 1980, archéologie p. 51 – 63

LEMAITRE Claude « Lisieux dans l'Antiquité », Art de Basse-Normandie, 1984-1985 n° 89, 90, 91 p. 12-28

Sur la construction antique et le moyen-âge, nous avons consulté les travaux de VIOLET-LEDUC, de CHOISY, de CAGNAT, de GRENIER, de LE MAHO sur la motte de Mirville, mais aussi :

ADAM J.P., La construction romaine, Picard, Paris, 1984

VARENNE P. Sur la taille de la pierre antique, médiévale et moderne, Université de Dijon, 1983

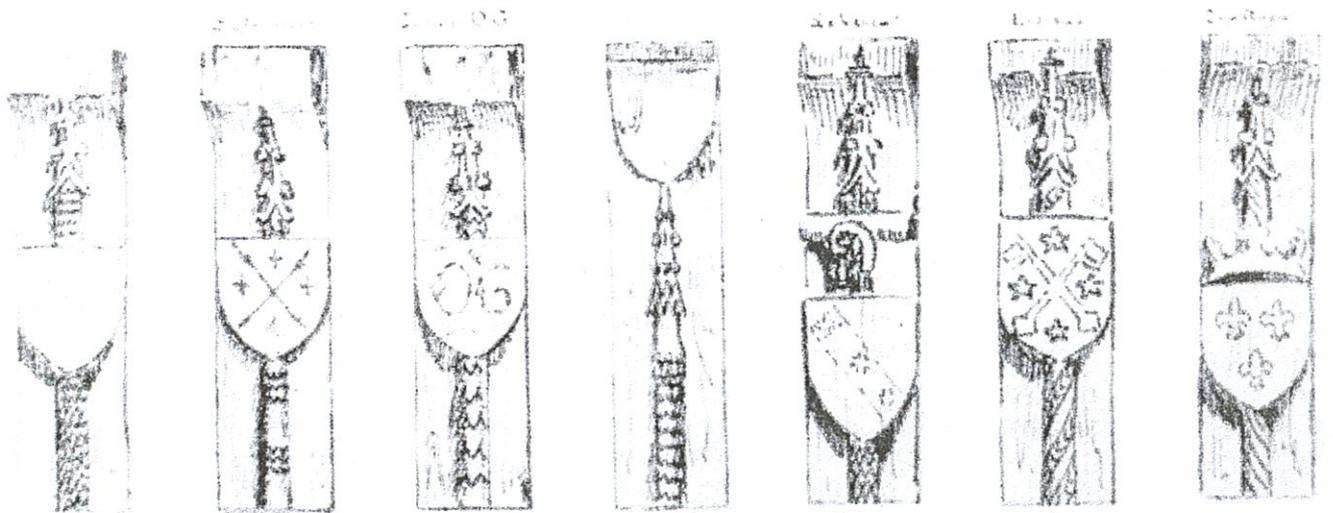
FRIXOT M. Mortiers et enduits peints antiques, étude technique et archéologique. Université de Dijon, 1975.

Sur la géologie et géographie locale, les travaux de BIGOT, DANGEARD, R. MUSSET, FREMONT.

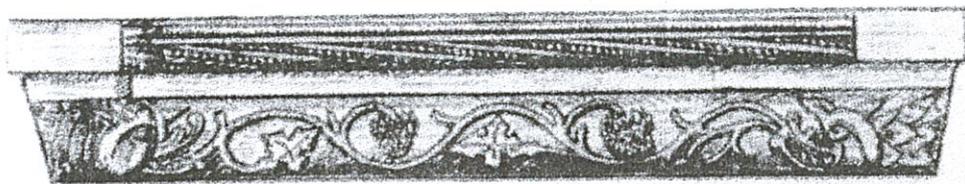
BRIER M.A., BRUNET P. «l'architecture rurale française, Normandie » Berger-Levrault, Paris, 1984.

A l'échelon augeron, il faudrait citer un grand nombre d'articles contenus dans la revue «le PAYS D'AUGE », les articles d'Etienne DEVILLE, malheureusement dispersés, l'ouvrage manuscrit de F. de MOIDREY sur les maisons lexoviennes, les communications à la Société historique de Lisieux de Fernand Rault.

QUENNEDEY R., les provinces de l'ancienne France – La Normandie. Recueil de documents d'architecture civile, Contet, Paris, 1927 - 1931



Escudois des pans de bois du premier étage.



Logis en 1488 par
 maître le baron de
 la Roche en son
 temps.



Figure 1 - Epi de faitage du Pré d'Auge.
Collection particulière.



Figure 2 - Epi de faitage normand,
région de Falaise ?

Bien que les deux épis soient de style proche on note des différences notables dans les détails. La base de l'épi de la région de Falaise (?) est plus étroite et les anses qui l'accompagnent sont torsadées de même que celles de l'ovoïde. Le manchon qui surmonte l'ovoïde est cantonné de quatre éléments décoratifs caractéristiques de ce type d'épi. Le style du masque qui orne l'ovoïde peut être daté du milieu du XVIIe siècle.

Quelques notes de céramique augeronne

Claude Lemaitre

Mars 2007

L'exposition « Les céramiques du Pré-d'Auge, 800 ans de production », qui s'est tenue à Lisieux en 2004 dans le cadre de l'église Saint-Jacques, a permis de faire un premier point sur les productions connues sous le vocable, impropre, mais consacré, de « Suites de Palissy », grâce aux fouilles menées en 2000 par Denis Thiron sur le site de la Bosqueterie (commune du Pré d'Auge).

Quelques éléments apportent un éclairage nouveau sur les relations ou les influences entre les ateliers d'Avon-Fontainebleau et du Pré-d'Auge au XVII^e siècle tout en précisant que ces rapports éventuels, restent largement à clarifier.

I - LES POTIERS DU PRÉ-D'AUGE ET LA FABRICATION DE PLATS A DECOR NATURALISTE.

Les historiens normands du XIX^e siècle, André Pottier (1), Raymond Bordeaux (2) et leurs suiveurs (3, 4) reconnaissent aux potiers du Pré-d'Auge l'art d'avoir réalisé des céramiques ornementales moulées, polychromes, qu'ils estimaient être influencées par les productions de Bernard Palissy, d'où leur appellation « Suites de Palissy ». L'attribution au Pré-d'Auge reposait, à l'époque de Bordeaux et de Pottier sur le fait que ces céramiques se trouvaient en abondance dans notre région – la production le fut effectivement – mais aucune référence archéologique ne vint appuyer les assertions de nos historiens, si ce n'est la découverte d'un plat orné à Sainte-Marie-aux-Anglais (Calvados).

Curieusement, cette observation, également valable pour les épis de faîtage, n'entraîna jamais de contestation sur leur attribution au Pré-d'Auge, alors qu'il exista – nous en avons des exemples – un autre atelier stylistiquement proche (5) (figures 1 et 2), laissa planer un doute, voire plus (6) sur la capacité des potiers augerons à avoir réalisé de belles céramiques d'apparat. Pourquoi ? la raison est simple : la faute en revint au marché de l'art, la valeur de ces céramiques étant faussée selon qu'elles fussent attribuées à Bernard Palissy, donc fort chères – de l'ordre de 4000 à 5000 francs or – ou au Pré-d'Auge estimées à quelques francs seulement.

Malgré la mise en garde d'André Pottier (1) la tendance consista à attribuer à Palissy l'ensemble de la production et à ne considérer comme lexovien que les pièces médiocres (il y en eut !) ou d'une réalisation plus froide, dénuée d'un moindre sens artistique (3). Les récents travaux d'Isabelle Perrin (7) ont grandement permis de mieux cerner la production palisséenne et les fouilles au hameau de la Bosqueterie sur l'ancien atelier des Vattier confirmèrent la production d'épis de faîtage, de pavés faïencés et de céramiques ornementales très décorées au Pré-d'Auge (8). Dans le même temps l'étude d'un monitoire daté du 5 septembre 1665 (S.H.Lisieux, GG 309), témoin de la difficile succession de Johachim Vattier, le sculpteur, révélait, à l'article 12, les activités céramiques du défunt :

« comme en pareil que iceluy defunct avait encore en sa maison un cabinet garny de grand nombre de pièces rares et exquisés de son métier, comme espiez plombez et figuréz à mettre sur le hault et pienacle des maisons, quantité de pavez fuid (?) et figures de toutes sortes, faict pour vendre et de divers prix, le tout de valeur considérable ».

Malgré l'ambiguïté du terme « *pavez fuid* » on peut mesurer l'ampleur des productions diverses et variées attestées par les fouilles, dont témoigne un grand vase de jardin de forme Médicis présenté à l'exposition de 2004,

La preuve étant apportée, reste à attribuer la part revenant à chacun des ateliers ayant produit de la céramique d'apparat à la fin du XVIe et pendant la première moitié du XVIIe

Sur le territoire français trois ateliers, au moins, sont concernés, la Chapelle-des-Pots en Saintonge, Avon-Fontainebleau et le Pré-d'Auge, auxquels Isabelle Perrin ajoute un hypothétique centre vers les Pays-Bas.

Depuis la parution, entre autres publications, du travail de Jean Hugoniot, conservateur des musées de Saintes (9), la production des ateliers de la Chapelle-des-Pots est bien cernée et les essais effectués par Bernard Palissy identifiés. Ils n'eurent qu'une influence relative sur la production locale, qui, bien que de qualité, se différencie aisément des céramiques augeronnes.

Plus complexe, reste le problème de la production d'Avon-Fontainebleau pour laquelle nous disposons de textes (10) mais d'aucune pièce attestée archéologiquement. Cela est d'autant plus regrettable que c'est précisément entre Avon et le Pré-d'Auge que les courants artistiques devaient être le plus proche comme le laisse pressentir les deux exemples que nous allons présenter. Tout d'abord, abordons l'inventaire après décès de la femme de Claude Berthélémy dressé le 20/4/1620. Claude Berthélémy, qualifié de peintre et d'émailleur sur terre, actif de 1603 à 1626 environ, vivait dans une aisance certaine. Pour la partie relative à sa profession le sergent priseur G. Brossard fit appel à deux autres émailleurs, Claude Beaulat émailleur du roi et Gabriel Fournier. Il apparaît clairement qu'à côté d'artistes (peintres, sculpteurs, verriers) il exista à Avon-Fontainebleau, des céramistes réalisant des produits moulés et émaillés à l'instar des Vattier et cela pendant les mêmes périodes de production.

Très significatif à cet égard, l'inventaire de la « boutique » de Claude Berthélémy, révèle l'existence de « *plastie à noule servant à fassonner et a plyer* », « *une quantité de mousle de plastre de plusieurs sortes et figures* ». Suit la liste de la production, tels que vases et bassins ouvrés et jaspés, bassins et aiguières d'agate, figures de terre etc... On y relève en outre des productions ajourées et, détail technique intéressant, certaines productions subissaient une double cuisson comme au Pré-d'Auge dans l'atelier Vattier.

L'inventaire de l'atelier ne permet pas d'identifier, parmi les nombreuses céramiques émaillées conservées dans les collections publiques et privées, celles propres à l'atelier de Claude Berthélémy. On peut, toutefois, noter la présence d'aiguières et de bassins d'agate, qui semblent à priori inconnus au Pré-d'Auge alors que les imitations d'objets en pierre dure sont connues dans l'atelier de Bernard Palissy aux Tuileries.

Les céramistes d'Avon-Fontainebleau et du Pré d'Auge ont-ils fabriqués des plats serpents ?

Ce type de céramique à décor naturaliste, symbole de la production palliséenne, a perduré bien au-delà du décès de son inventeur. Sur certains de ces produits figure un petit dragon

sur le marli qui a valu l'appellation de « Maître du Dragon » à ces plats dont l'atelier et la date de production restent mal situés, Avon, le Pré-d'auge, Saintonge, XVIIe, XVIIIe, voire faux du XIXe siècle comme le suggère L. Amico. Le travail d'Isabelle Perrin a permis de faire un premier point sur cette production qui, au de-là des plats attribuables à Bernard Palissy, apparaît comme une réalisation ancienne, hormis les faux notoires inhérents à ce type de production fort prisée des collectionneurs au XIXe siècle, donc fort coûteuse.

Bien que les ateliers du Pré-d'Auge aient réalisé des plats naturalistes, à décor de crapauds, lézards et couleuvres (n° 198 de l'expo 2004), ils sembleraient, à priori, devoir être écartés de la production des grands plats ovales pour la simple raison que le décor du marli fait appel à des éléments décoratifs étrangers au Pays-d'Auge.

Les coquillages mêlés au feuillage ne sont pas des espèces provenant de nos plages normandes (sauf un exemple sur un plat) mais des coquilles fossiles du tertiaire de la région parisienne, particulièrement abondants dans les sables de la forêt de Fontainebleau mais complètement absents dans la région de Lisieux. Les potiers du Pré-d'Auge n'ont pu, en effet, utiliser ce type de fossiles le substrat géologique de notre région étant limité au Jurassique supérieur et au Crétacé.

L'utilisation de fossiles n'échappa ni à A. Brongniart directeur de la Manufacture de Sèvres, géologue de formation (11) ni, plus récemment à J. J. Plaziat (12). On pourrait peut-être voir dans l'utilisation de ces fossiles « la main de Palissy » quand on connaît son intérêt pour la géologie (13) mais curieusement les plats qui lui sont attribués, avec certitude, ne révèlent rien de semblable et les éléments de la grotte des Tuileries ne montrent, sous réserve d'inventaire très précis, que des bivalves de nos plages, notamment le fragment de plaque conservé à Ecoeuven (6, p18, fig. 4). Ce phénomène a été très bien souligné par I. Perrin (7, TI p162 et suivants).

Palissy semblant devoir être écarté, qui donc a utilisé des fossiles du Bassin parisien pour orner des plats à décor naturaliste ? Les sites à « fossiles libres » étant localisés essentiellement dans les sables de Fontainebleau, il paraît assez vraisemblable que les céramistes d'Avon-Fontainebleau furent les plus à-même de recueillir et d'employer ces fossiles que recelaient les sables entrant dans la composition de leurs céramiques. Au Pré-d'Auge, les potiers employaient les sables de « Saint Jacques » ou de Glos, eux aussi fossilifères, mais les grandes « *trigonia bronni* » ne servirent jamais à orner une quelconque céramique augeronne.

Il semble donc, à priori, que l'absence de coquillages tertiaires dans les environs de Lisieux, conduise à exclure de la production augeronne les grands plats naturalistes et en attribuer l'origine aux céramistes d'Avon-Fontainebleau. Enfin, les analyses de pâtes et de glaçures des plats naturalistes du musée d'Art et d'Histoire de Lisieux, effectuées à l'occasion de l'exposition, ne militeraient pas en faveur d'une attribution de ces plats à un atelier augeron.

La cause semble donc entendue, les grands plats à décor naturaliste ne seraient pas augerons. Toutefois, un plat de l'ancienne collection Spitzer dispersé à Drouot, l'Hôtel des ventes de Paris en 1893, pourrait relancer le débat.

Il s'agit d'une représentation du baptême du Christ (figure.3) thème fréquemment réalisé en plusieurs dimensions, impliquant l'utilisation de nombreux moules, offrant des variantes, ou issu de surmoulages aux reliefs médiocres.



Figure 3 - Plat de la collection Spitzer.

Description :

Plat ovale : Le baptême du Christ (catalogue de la vente, tome I, p.113, n° 655). Au centre le Christ debout dans le Jourdain reçoit le baptême de St Jean, debout à gauche et tenant une longue croix. Marli rustique, chargé de feuillages, de coquillages et d'animaux. Revers jaspé de violet et de vert. L 0,490m – l. 0,370m. A l'encre 1.950 – au crayon : ff N.6 (sur le catalogue consulté).

Dans la description de ce plat on peut souligner les dimensions, l'association du marli naturaliste avec un thème religieux et les couleurs utilisées pour la glaçure du revers.

- Les dimensions :

Elles s'apparentent à celles des plats du groupe 4 défini par Isabelle Perrin comme « plats avec îlot et couleuvre allongée » ainsi qu'avec ceux du type 5, avec « couleuvre ne débordant pas l'îlot central ».

Le sujet central, semble être la plus grande représentation, connue, du baptême du Christ, 33,75 cm. Le marli présente une largeur moyenne de 4 cm, que l'on retrouve sur les plats des groupes 4 et 5.

- Les couleurs de la glaçure du revers :

Revers jaspé de violet et de vert.

Bien que laconique, cette description retient particulièrement l'attention car le violet et le vert sont les couleurs associées au jaune et au blanc, que l'on retrouve sur les pavés jaspés de l'atelier des Vattier et au revers des plats au « pied jaune ». Ici, la mention « pied jaune » que l'on retrouve dans la description du revers d'un plat « Palissy » de la collection Emile Gavet (14, n° 546 – revers flambé de vert, jaune et violet, le dessous du pied est jaune -) fait défaut et nous prive d'un indice précieux pour une attribution, probable, à un atelier augeron. Les couleurs de la jaspure constituent, malgré tout, un élément non négligeable ce qui permet de porter un regard particulier sur ce plat où l'association d'une scène religieuse – que l'on sait avoir été produite au Pré-d'Auge - avec un marli à décor naturaliste composé de grenouilles, libellule, feuillages, coquillages fossiles, à priori étrangers aux productions augerones, peut paraître insolite.

- Les thèmes décoratifs :

Le baptême du Christ fut maintes fois représenté selon le même stéréotype. Le Christ dans le Jourdain reçoit le baptême de Saint-Jean placé à droite, accompagné de trois anges sur la gauche tandis que le Saint-Esprit, encadré de deux anges surmonte la scène. Les variantes, outre les dimensions, résident dans le détail. Ici, Saint-Jean tient dans sa main gauche une grande croix légèrement appuyée sur son épaule. Cette particularité ainsi que la grande dimension de la scène semble constituer, sinon un cas unique, du moins une rareté – peut-être un prototype.

Le marli naturaliste s'inscrit dans la série de ce type de décor, là aussi assez stéréotypé, présentant aux extrémités deux grenouilles. On distingue, à gauche, un petit crustacé, une libellule, un feuillage, une grenouille, un autre petit crustacé ainsi qu'un ensemble de coquillages dont des cérites fossiles. Sur la droite on reconnaît un lézard, une petite couleuvre enroulée, une feuille, un scarabée (?) alternant avec des cérites fossiles. L'association du baptême du Christ et d'un marli naturaliste semble très rare, sinon unique.

On peut rattacher plusieurs productions du baptême du Christ aux ateliers du Pré-d'Auge, notamment une plaque conservée au musée de Bernay (Eure) publiée par Etienne Deville (3, pl. XXI) (figure 4) (inventaire ancien n° 258). Le médaillon de cette plaque, en terre blanche, mesure, y compris le bandeau 24,4 cm de haut sur 18,4 cm de large – le décor est strictement semblable à celui du plat de la collection Spitzer, hormis l'absence de la croix portée par Saint-Jean-Baptiste. Il semble que les deux figures sortent de la même « main » mais on peut s'interroger sur la raison de la disparition de la croix dont aucune trace n'est décelable sur la plaque de Bernay.

Un plat, conservé dans une collection normande (figure 5) dont la scène présente des dimensions identiques, peut être comparé à la plaque de Bernay. Il est pratiquement assuré que les deux motifs sortent du même moule. Seule différence, les petits personnages situés au pied d'un arbre, à l'arrière du Saint-Jean-Baptiste, ont disparu, sur le plat, mais il ne s'agit là que d'un phénomène mineur qui ne remet pas en cause l'origine des deux pièces.

Autre détail intéressant, le marli présente un défaut, résultant d'un manque de place, bien visible à hauteur de l'ange de droite accompagnant le Saint-Esprit. Le revers de ce plat est jaspé de taches bleu-clair, brunes (d'intensité variable) sur fond blanc. La pâte, couleur saumon, très claire, est à comparer à celle des épis de fâitage de la production des Vattier.

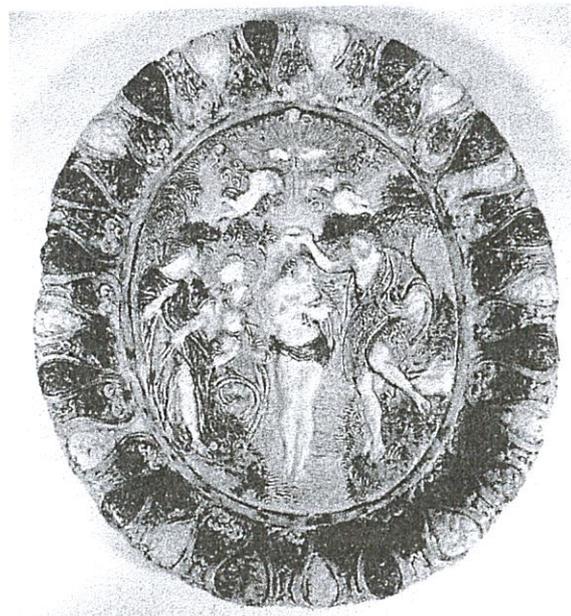


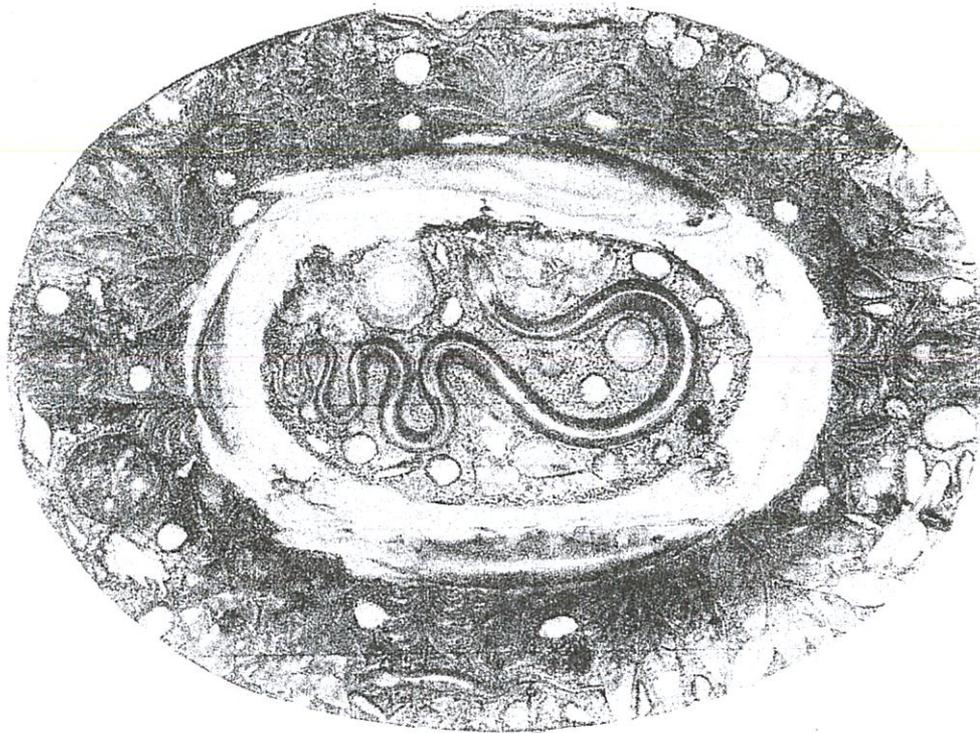
Figure 4 - Plaque du Musée de Bernay.

Figure 6 - plat de la collection Emile Gavet



Figure 5 - Collection particulière





Plat naturaliste, production « du maître au dragon ». Les coquillages du marli sont des fossiles du tertiaire du Bassin Parisien. Par contre, le coquillage situé sous la couleuvre était un coquillage vivant au XVIIe siècle sur nos plages. Selon la classification d'Isabelle Perrin, ce plat entre dans le groupe 5 : plat avec couleuvre ne débordant pas l'îlot central.
(ancienne collection du Dr Colombe)

Il existe un plat de même type et de mêmes dimensions au musée du Louvre (collection Sauvageot)

On peut signaler un plat identique dans la collection Gavet (14 - photo 565) présentant le même défaut au marli (figure 6). On peut considérer que la plaque du musée de Bernay et ces deux plats proviennent du même moule et que nous sommes en présence d'une production augeronne. La plaque est vraisemblablement un tirage, en vue d'une réutilisation ultérieure, comme matrice, d'un sujet religieux particulièrement apprécié. L'absence de polychromie et la présence de deux trous de suspension militent en faveur de cette hypothèse.

On peut donc concevoir tout l'intérêt de la redécouverte du plat de la collection Spitzer, révélant d'éventuelles relations entre Avon-Fontainebleau et le Pré-d'Auge dont on peut pressentir l'existence, du moins indirectement, avec le second exemple que nous avons choisi.

II – DRAGON EN TERRE CUITE ET AIGUIERE D'UNE FONTAINE DU CHATEAU DE FONTAINEBLEAU.

La mise en parallèle d'un dragon qui couronnait un épi de faîtage du Pré-d'Auge avec le déversoir d'une aiguière en bronze d'une fontaine de Fontainebleau, met en évidence le lien entre les productions céramiques augeronnes et le courant artistique de la seconde Ecole de Fontainebleau, sous le règne de Henri IV..

- Dragon constituant l'élément terminal d'un épi de faîtage du Pré d'Auge (figures 7 et 8) :

Cet élément provenant d'un épi, aux éléments maintenant dispersés, couronnant la toiture du château du Plessis-Bouquelon (Eure) (15, fig.10 et notice) retiendra notre attention non par la rareté du thème décoratif – c'est apparemment le seul exemple connu au Pré-d'Auge – mais par le traitement de la tête du dragon, gueule ouverte, yeux ronds, oreilles proéminentes et pointues. Le dos et le cou sont animés d'excroissances simulant des écailles offrant une grande similitude avec le col de l'aiguière en bronze de Fontainebleau.

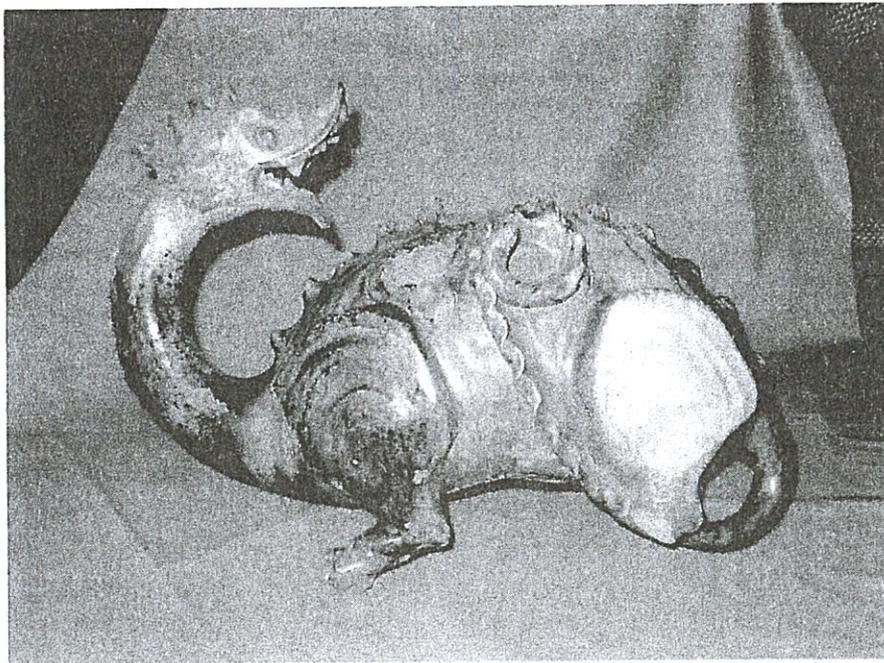


Figure 7 – Dragon de l'épi du Plessis-Bouquelon. Collection particulière.

- Aiguières de la grande fontaine de Fontainebleau :

Ornée de bronzes exécutés par Francesco Bordonni (1580-1654) en 1603, à la demande d'Henri IV, cette fontaine dite « du Tibre » présentait quatre aiguières aux angles, dont les déversoirs représentant des cous de dragons, aux têtes stylistiquement très proches de la tête de dragon augeron (figure 9) dont une est conservée au Louvre (figure 10). Une gravure de Michel Lasne qui occupait en 1633 un logement dans la grande galerie du Louvre (16), montre la disposition générale de la fontaine.



Figure 9 – Tête de l'aiguière de Fontainebleau



Figure 8 – Tête du dragon de l'épi du Plessis-Bouqueton.



Figure 10 – Aiguière de Bordonni



Figure 11 – Marches de l'autel de la chapelle de la Bâtie-d'Urfé, détail.

Aucun élément ne permet d'établir un lien direct entre l'aiguière de Bordini et le dragon de l'épi du Plessis-Bouquelon. Peut-être les artistes ont-ils puisé aux mêmes sources. L'aiguière avec son piédouche, présente une certaine analogie avec les ovoïdes et les manchons des épis augérons du IIe groupe, datés de la première moitié du XVIIe siècle (figure 1) montrant simplement que ces productions s'inscrivent dans le courant artistique de l'époque, véhiculé, notamment, par la gravure. Notons que les thèmes décoratifs des ovoïdes se retrouvent déjà sur les marches de l'autel de la chapelle du château de la Bâtie-d'Urfé, dans le Forez, œuvre de Masséot Abaquene, datée de 1557 (conservée au Louvre) (figure 11).

Dans le même esprit, un plat d'apparat, attribuable aux ateliers du Pré-d'Auge est particulièrement représentatif des rapports, décalés d'environ un demi-siècle dans le temps avec la première école bellifontaine. Il s'agit de l'allégorie de l'eau plus connue sous le nom de « nymphe de Fontainebleau » célèbre peinture du Rosso, véhiculée par une gravure de 1554, de Pierre Milan et René Boyvin (6, p39, fig.29 et 30). Sur le plat conservé au

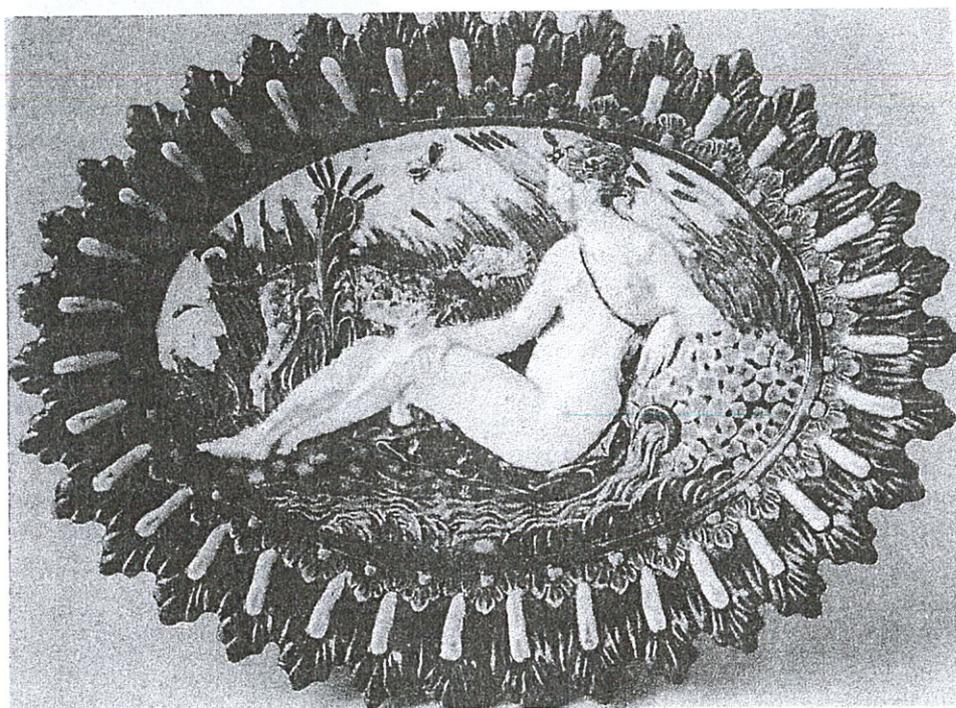
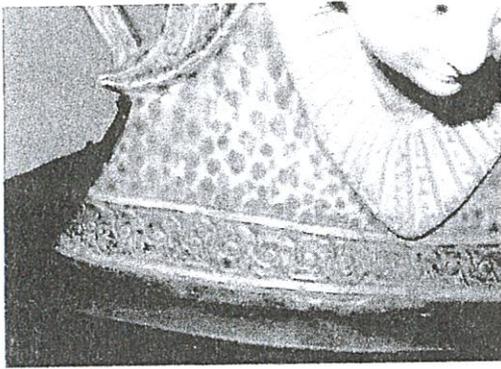


Figure 12 – Plat à la nymphe de Fontainebleau.

Louvre (OA.1341) (figure 12) le décor polychrome de la jarre d'où s'écoule l'eau est à rapprocher de la technique de décoration des bases d'épis de faitage au groupe II (figure 13) du Pré-d'Auge et du plat « cardinal » du musée du Louvre (N. 255) au « pied ocre »,

Figure 13- Epi de faitage du Pré-d'Auge, type II.

Semis polychrome proche de celui de la jarre du plat à la nymphe.



présenté à l'exposition de Lisieux (n° 192), œuvre incontestable du Pré-d'Auge. Le décor du plat à la nymphe ne serait pas interprété directement, selon L. N. Amico, de la gravure de Pierre Milan et René Boyvin mais d'une gravure d'un orfèvre parisien, lui-même inspiré par l'œuvre de l'orfèvre Paul Hübner d'Ausbourg. Cet orfèvre parisien aurait ajouté la libellule que l'on observe dans le ciel des plats (6. p37-40). Cette filiation, si elle doit bien être retenue, illustrerait la complexité de la circulation de la documentation iconographique des œuvres d'art. On notera, toutefois, qu'à part l'insecte figurant dans le ciel, l'ensemble de la composition de la scène n'a subi aucune altération majeure par rapport à la gravure de Milan et Boyvin.

La relation directe entre Avon-Fontainebleau et le Pré-d'Auge doit donc être abordée avec prudence, mais sans à priori. Reste que la « redécouverte » du plat de la collection Spitzer permettrait, outre, d'apporter un éclairage nouveau sur les éventuels rapports entre les deux centres de soulever de nouvelles questions sur les courants artistiques en général et peut-être sur les liens plus intimes entre les artistes ou artisans d'art.

III – PROBLEME DE CHRONOLOGIE : MANERBE OU LE PRE-D'AUGE ?

Jusqu'en 2000, il était toujours fait référence à l'historien normand Gabriel Dumoulin pour évoquer la céramique de luxe fabriquée dans les environs de Lisieux et en affirmer l'origine (17, 18). En 1631, Manerbe apparaissait, comme le site producteur. Les fouilles de la Bosqueterie et le monitoire de 1665 remettent en question la prééminence de Manerbe et permettent d'inscrire l'ensemble de la production de luxe augeronne dans un contexte économique plus général, remontant au début du XVIIe siècle.

Pour remédier à l'état de catastrophe économique du royaume et à l'hémorragie de capitaux vers des pays étrangers exportateurs de produits de luxe, Henri IV entreprit le développement d'ateliers d'art sur le territoire français. La céramique n'échappa pas aux préoccupations du Souverain. L'historien de Thou note à l'année 1603, la fondation par Henri IV d'établissements de fabriques de céramiques : « *Il éleva des manufactures de faïence tant blanche que peinte à Paris, à Nevers, à Brissambourg en Saintonge et celle qu'on fit dans ces différents ateliers est aussi belle que la faïence qu'on tirait d'Italie* » (19). Le Pré-d'Auge et Manerbe par leur long savoir-faire, tant dans le domaine de la céramique domestique que dans celui de la céramique architecturale (pavés, briques vernissées et épis de faitage simplement vernissés), étaient en mesure de répondre à l'attente du souverain.

Chronologiquement la production de luxe augeronne s'inscrit parfaitement dans cette logique économique et il n'est pas surprenant que Gabriel Dumoulin, paraphrasant quelque peu de Thou, écrivit dans l'introduction de l'histoire générale de la Normandie : « *On faitde la poterie en beaucoup de lieux et à Manerbe près Lysieux des vaisselles de terre, qui ne cèdent en beauté et artifice à celle qu'on nous apporte de Venise* » (17). En 1631,

date de parution de l'ouvrage, cela faisait presque un tiers de siècle que cette céramique de luxe sortait des ateliers augerons et actuellement, ce sont les Vattier du Pré-d'Auge qui doivent être crédités de cette paternité et non un hypothétique atelier de la paroisse voisine.

Le plat aux armes de Jean Le Mire, évêque d'Anvers, décédé en 1611 et celui de la famille de Henri IV, réalisé d'après une gravure de Léonard Gaultier, datée de 1602, antérieur à l'assassinat du Roi en 1610, constituent d'excellents éléments de datation. L'atelier était déjà actif à cette époque.

« En 1612, Jean Vattier, du « *mestier de potier* » et son fils Joachim Vattier, sculpteur, père et fils, du Pré-d'Auge, « *achètent un droit de retrait à Robert Lambert, pour les Chouquettes au Pré-d'Auge pour 200 livres* » (un droit d'extraction de terre) (AD Calvados, BE 1436, F290). Joachim Vattier devait être l'âme artistique de l'atelier et on peut estimer que dès le début du XVIIe siècle l'atelier Vattier, père et fils, était en mesure de réaliser de la céramique architecturale et d'apparat de grande qualité et en grande quantité comme en témoignent les œuvres qui nous sont parvenues.

Le propos de Gabriel Dumoulin s'il constitue un jalon soulignant l'excellence de la production, jette le trouble sur la localisation du site de fabrication. Pourquoi Manerbe au lieu du Pré-d'Auge ? Il semble que cette contradiction soit liée, non à l'antériorité d'un atelier sur un autre mais plutôt à un problème de rapports de fiefs entre-eux. Entre 1620-1640, les fiefs du Pré-d'Auge, de la Rivière et de l'Epée, relevaient du fief de Basse-Manerbe 2° de fief relevant lui-même du fief de Manerbe (20, p349 et suivantes). Ainsi, le Pré-d'Auge fief secondaire disparaît au profit de Manerbe plein fief qui réunissait huit fiefs au total.

Avant son décès en 1658, Joachim le sculpteur réalisa, entre 1649 et 1652, avec son fils la décoration de l'église du Pré-d'Auge dont seul subsiste le Christ en croix conservé dans la nef de l'église (21). Ce fils prénommé, lui aussi, Joachim, « *né en 1622, maître fayencier en carreaux, sieur de Prey* » est célèbre pour ses livraisons aux chantiers royaux de Versailles et Marly de pavés dits de Lisieux ou pavés Joachim (22, 23). Décédé en 1709, il fut inhumé dans l'église du Pré-d'Auge. Avec son fils âgé de 15 ans au décès de son père, s'achève la production de luxe au Pré-d'Auge certainement limitée, à cette époque, à la seule production de pavés faïencés qui cessera avec le décès en 1738 du dernier des Joachim, maître fayencier en pavés.

Un siècle de domination des Vattier ! que reste-t-il dans ces conditions d'un éventuel atelier de céramique de luxe à Manerbe ? Difficile actuellement d'apporter une réponse, positive ou non. Rappelons à ce sujet la tradition orale qui situe à Manerbe, sur les terres du Prince Andjéri, les fours où l'on cuisait les épis de fâitage. Prudence donc, n'enterrons pas trop vite Manerbe. Il reste tant à découvrir.

Parmi toutes les questions qui viennent à l'esprit, une domine, déjà exprimée par Etienne Deville (3, p10). Qui était à l'origine de cette production ? Qui a assuré le relais d'une volonté royale ?

Dans le contexte politique difficile, de la fin du XVIe siècle et du XVIIe, aggravé par une épidémie de peste, plusieurs éléments, ont malgré tout, joué en faveur du développement d'une production de céramique de luxe, notamment, architecturale : constructions ou agrandissements de nombreux châteaux comme Fervaques, Fumichon, OUILLY-du-Houley, Hermival-les-Vaux... faisant appel à des architectes célèbres, comme François Gabriel à Fervaques (24, p49).

On peut envisager le soutien ou le mécénat de familles nobles, proches du Roi, comme les Montpensier, Vicomtes d'Auge – intéressés à l'affaire ? – des évêques de Lisieux ? souvent absents ou peut-être plus préoccupés à récupérer leurs biens aux mains du rapace Guillaume de Hautemer ? On peut penser aussi à un appui financier du grand négoce rouennais tant on devine les liens qui ont uni les Vattier et les Le Coulteux par exemple. Peut-être faut-il évoquer aussi Marin Bourgeois, artiste lexovien aux multiples talents au service de François de Bourbon, gouverneur de la Normandie, puis de Henri IV et de Louis XIII. Homme de son temps, curieux de tout – il possédait un cabinet de curiosités que visita Louis XIII le 23 juillet 1622 : « va voir le cabinet d'un nommé Bourgeois » (25) - Il entretient des relations avec Malherbe. Fabri de Peiresc, un des plus grands esprits de son temps, l'historien Gabriel Dumoulin (sa fille, Antoinette, écrira une épigramme pour son histoire générale de la Normandie). Universellement connu comme armurier, rappelons qu'il s'illustra comme fontenier, au château d'Outrelaize près de Gouvix (Calvados) de 1600 à 1603 où il installa des jeux d'eau agrémentés d'une grotte en rocaille détruite au XIXe siècle. Il serait étonnant, que notre artiste, sculpteur, au demeurant, fut indifférent aux travaux des Vattier, surtout si ceux-ci émanaient d'une impulsion royale. Sur ce plan, il était, sur place, le mieux à-même, compte-tenu de ses relations avec Henri IV, d'apporter un soutien ou du moins un intérêt bienveillant à leurs travaux. Admettons toutefois que nous ne possédons, actuellement, aucune preuve directe d'un quelconque rôle de sa part dans cette entreprise.

Pour conclure rapportons un élément qui illustre la complexité et toute la potentialité de recherches sur cet atelier dont la production de luxe périclita définitivement au début du XVIIIe siècle quand il ne fut plus en mesure d'alimenter les chantiers royaux : un certain Nicolas Carré, tourneur de son état, natif de Rouen employé à la faïencerie de Sinceny en 1737, déclare « *que Joachim Vattier maître faïencier au Pré-d'auge lui doit la somme de 600 #* »(*). Simple élément d'un puzzle dont la plupart des pièces font défaut mais celles que nous possédons, montrent l'importance des Vattier dans la production de céramique de luxe au XVIIIe siècle en France et dont l'étude exhaustive de l'atelier reste à faire.

* Je tiens à remercier Mme Soudié La Combe qui m'a aimablement communiqué cette information.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

1 – POTTIER André : « *Rapport fait au Congrès de l'Association normande, le 5 juillet 1863, sur l'exposition de céramique de Bernay* ». AAN, 1864, p.725-733.

2 – BORDEAUX Raymond : « *Sur la poterie de Manerbe, Calvados, XVI-XVIIe* ». B.M, TXIV, 1848, p.629-636.

3 – DEVILLE Etienne : « *La céramique du Pays d'Auge* ». Paris-Bruxelles, Van Oest, 1927.

4 – COTTIN François : « *Céramique lexovienne, de l'époque gallo-romaine au XIXe siècle* ». AAN, 1953.

5 – COTTIN Michel : « *Origine et sources d'inspiration des épis de faitage de la région lexovienne* ». Actes du XXVIe congrès des Sociétés historiques et archéologiques de Normandie, Caen, 25-29 octobre 1991 - Archives départementales du Calvados, 1992.

6 – AMICO Léonard N : « *A la recherche du paradis perdu, Bernard Palissy et ses continuateurs* ». Flammarion, Paris, 1996.

- AMICO Léonard N : « *La céramique rustique authentique de Bernard Palissy* ». Revue de l'Art, 78, Editions du CRNS, 1987.

7 – PERRIN Isabelle : « *Les techniques céramiques de Bernard Palissy* ». 2 volumes. Les presses universitaires de Septentrion. Villeneuve-d'Asq, septembre 2002.

8 – THIRON Denis : « *L'atelier de poterie de la Bosqueterie, commune du Pré-d'Auge* ». Bulletin de la SHLx, 048, 2001.

9 – HUGONNIOT Jean-Yves : « *Terres de Saintonge, l'art de la poterie, XII-XIXe siècles* ». Saintes, 2002.

10 – HERBET. F : « *Les émailleurs de terre de Fontainebleau* ». Annales de la Sté historique et archéologique du Gâtinais, Tome XV, 1897.

11 – BRONGNIART Alexandre : « *Traité des arts céramiques et des poteries* ». 2 volumes + 1 de planches. Paris, fac-similé de l'édition de 1877. Paris, 1877 (voir Tome II, p. 66-67, la liste des fossiles identifiés par Brongniart).

12 – PLAZIAT Jean-Claude : « *Les fossiles du Tertiaire parisien dans l'œuvre de Bernard Palissy* ». Travaux des comités Français d'histoire de la géologie, 3^e série, TIV, n^o 8, 1990, p.79-84.

13 – ELLENGERGER : « *Histoire de la géologie* » Tome I – 2 : Bernard Palissy, « *Le simple potier de terre* » p.131 et suivantes. Technique et document. Lavoisier, avril 1988.

14 – Catalogue de la vente de la collection Emile GAVET : 1 volume, 211 pages. Les n^o 478 à 570 sont consacrés aux « *faïences de Bernard Palissy* » - Paul Chevallier, commissaire-priseur, Paris Drouot, du 31 mai au 9 juin 1897.

15 – MONTIER Amand : « *Etudes de céramique normande, les épis du Pré-d'Auge et de Manerbe* », Paris, 1904.

- 16 – HUARD Georges : « *Les logements des artisans dans la grande galerie du Louvre sous Henri IV et Louis XIII et principalement de Marin Bourgeois* ». Extrait du bulletin de la Société de l'histoire de l'art français. Paris, 1939.
- 17 – DUMOULIN Gabriel : « *Histoire générale de la Normandie* », Rouen, 1631.
- 18 – LEMAITRE Claude : « *Les céramiques du Pré-d'Auge in L'exploitation des roches du Calvados* ». Histoire et archéologie. Ouvrage collectif, publication du service départemental d'archéologie du Calvados, Caen, 1999.
- 19 – POTTIER André : « *Histoire de la faïence de Rouen* ». Réédition de 1986, La Neustrie, Caen.
- 20 – De FORMEVILLE H. : « *Histoire de l'ancien évêché – comté de Lisieux* ». 2 volumes. Lisieux, 1873.
- 21 – LEMAITRE Claude : « *Le rôle des Vattier et de Dominique Georges dans l'ornementation de l'église du Pré-d'Auge au XVIIe siècle* ». Histoire et traditions populaires, bulletin du Foyer rural du Billot. N° 58, mai 1997.
- 22 – MONTIER Amand : « *Notice sur les pavés du Pré-d'Auge et les pavés de Lisieux ou pavés Joachim* ». Bulletin archéologique, Paris, 1902.
- 23 – BENTZ Bruno : « *Des pavés de Lisieux au château de Marly* ». Le Pays d'Auge, n° 12, décembre 1986.
- 24 – SINCE Hélène avec la collaboration de TAILLIER Jean-Yves et de BERIAC Jean-Pierre : « *François Gabriel, un architecte novateur à la fin du XVIe siècle en Basse-Normandie* ». Arts dans l'Orne, Sté historique et archéologique de l'Orne, Tome CIX, bulletin n° 4, mars 1991.
- 25 – Journal de Jean HEROUARD, médecin de Louis XIII, publié sous la direction de Madeleine Foisil, Paris, Fayard, 1989.



VIENT DE PARAÎTRE

Dominique FOURNIER

Dictionnaire des noms de rues et noms de lieux de Honfleur

288 pp., 18 €.

Éditions de la Lieutenance, 57 rue de l'Homme de Bois, 14600 Honfleur.

Extrait du 4^e de couverture :

Cet ouvrage propose aux Honfleurais de souche ou d'adoption comme aux touristes, aux amateurs de langage, d'histoire ou de culture normande une promenade étymologique qui les mènera des ruelles médiévales du centre-ville aux lotissements modernes du Québec, et du Maudit Bout au quartier de la Liberté.

Diverses circonstances ont concouru à la genèse de ce livre : l'accueil favorable que le public a bien voulu réserver au *Dictionnaire des rues et lieux-dits de Lisieux* (1998), édité par la Société historique de Lisieux, et pour lequel une troisième édition s'est révélée nécessaire; les dépouillements systématiques des toponymes de Normandie effectués par l'auteur, qui venait d'achever celui du canton de Honfleur; et l'amicale pression d'un ex-kiné du lieu, qui lui a tanné le cuir pour qu'un semblable Dictionnaire voie le jour dans sa bonne ville de Honnefleu.

Certes, marcher sur les brisées de Charles Bréard peut sembler téméraire, voire arrogant. Ses *Vieilles rues et vieilles maisons de Honfleur du 15^e siècle à nos jours* font encore autorité. Pourtant, plusieurs motifs ont décidé l'auteur de ces lignes à entreprendre ce travail.

D'une part, il paraissait temps de renouveler un ouvrage plus que centenaire : beaucoup d'odonymes (noms de voies) honfleurais ont été modifiés depuis 1900; le stock s'est enrichi de 146 nouveaux noms de rues, avenues, places, chemins ou autres. En outre, le territoire de la commune a absorbé celui de Vasouy en 1973, ainsi que plusieurs hectares de Gonnevillle et La Rivière-Saint-Sauveur. Tous les noms qu'il contient appartiennent désormais au patrimoine honfleurais, et demandent un commentaire approprié.

Enfin, les connaissances humaines ont bénéficié d'un siècle pour progresser : connaissances historiques, mais aussi linguistiques : bon nombre d'étymologies admises au 19^e siècle ne le sont plus aujourd'hui. En particulier, les avancées de la dialectologie et de l'onomastique (étude des noms propres) permettent de remettre en question différentes explications que le temps a invalidées.

En vente dans toutes les *bonnes* librairies.



Dominique Fournier, normalien, agrégé de l'université et docteur en linguistique, est spécialiste de toponymie (étude des noms de lieux) et d'antroponymie (étude des noms de personnes). Il consacre depuis longtemps ses recherches à la Normandie, et plus particulièrement au Pays d'Auge, à travers de nombreux ouvrages et articles traitant de ces sujets, ainsi que de dialectologie et d'histoire de la langue. Il enseigne ces matières à Lisieux, dans le cadre de l'Université Inter-Âges de Caen.

Cet ouvrage propose aux Honfleurais de souche ou d'adoption comme aux touristes, aux amateurs de langage, d'histoire ou de culture normande une promenade étymologique qui les mènera des ruelles médiévales du centre-ville aux lotissements modernes du Québec, et du Maudit Bout au quartier de la Liberté.

Diverses circonstances ont concouru à la genèse de ce livre : l'accueil favorable que le public a bien voulu réserver au Dictionnaire des rues et lieux-dits de Lisieux (1998), édité par la Société historique de Lisieux, et pour lequel une troisième édition s'est révélée nécessaire ; les dépouillements systématiques des toponymes de Normandie effectués par l'auteur, qui venait d'achever celui du canton de Honfleur.

Certes, marcher sur les brisées de Charles Bréard peut sembler téméraire, voire arrogant. Ses Vieilles rues et vieilles maisons de Honfleur du 15^e siècle à nos jours font encore autorité. Pourtant, plusieurs motifs ont décidé l'auteur à entreprendre ce travail.

D'une part, il paraissait temps de renouveler un ouvrage plus que centenaire : beaucoup d'odonymes (noms de voies) honfleurais ont été modifiés depuis 1900 ; le stock s'est enrichi de 146 nouveaux noms de rues, avenues, places, chemins ou autres. En outre, le territoire de la commune a absorbé celui de Vasouy en 1973, ainsi que plusieurs hectares de Gonnevillle et La Rivière-Saint-Sauveur. Tous les noms qu'il contient appartiennent désormais au patrimoine honfleurais, et demandent un commentaire approprié.

Enfin, les connaissances humaines ont bénéficié d'un siècle pour progresser : connaissances historiques, mais aussi linguistiques : bon nombre d'étymologies admises au 19^e siècle ne le sont plus aujourd'hui. En particulier, les avancées de la dialectologie et de l'onomastique (étude des noms propres) permettent de remettre en question différentes explications que le temps a invalidées.



18,00 euros TTC
ISBN 2-912187-18-4

VIENT DE PARAÎTRE

Dominique Fournier

Bassin de l'Ouest, Rue Charles Baudelaire, Rue Guillaume de Beaulieu
Faubourg Berson, Le Boulevard près la Roque Pisseuse, Route du Bass
Carnot, Chemin du Chalet, Rue Maria Chapdelaine, Rue de la Chaussée, R
Georges Chesneau, Place H... Bords, Rue Hobelin, R
du Havre Neuf, R... ou de Paume, R
Marguerite La... ps, ...
Yvette, Rou... e-dé-l'Estuai
Chemin des On... aine, Chemin c
Petit Saint-Pierre, R... la Planchette, Rue c
Prés, Rue du Saint-Laurent, Place Saint-Léonard, Place Saint-Martin Ha
Bords, Place de la Gare, La Grande Poissonnerie, Ruelle Le Mercier, Cours
la Liberté, Rue Jean Lepeudry, Rue des Lingots, Jetée de la Lieutenance, Chem
des Longchamps, La Maison Blanche, Rue de la Maison d'Arrêt, Le Mont Jc
Le Mont Saint-Jean, Chemin des Moulineaux, Rue Augustin Normar
Chemin du Nouveau Monde, Chemin des Onglets, Manoir du Parc, Rue
Bassin au Rempart, La Roche du Diable, Manoir de Roncheville, Place
Cimetière Sainte-Catherine, Route de Saint-Clair, Charrière des Sans-Culott
Le Temple de la Raison, La Tour Frileuse, La Roque Pisseuse, Rue Haute, R
Tenne Antoine-de-Honfleur, Place Sainte-Catherine, Saint-Rue
Lauren aint-Léonard, Manoir Saint-Nicol, Saint-Sauveur-des-Vas
Ruelle  ond-point de
Tour, ssin, Rue Vill
Les Monts d'Aubœuf Moulin Chemin du Saint-Nicol, Rue Augustin Normar
Le Nouveau Monde, Allée du Capitaine Paul Panier, Chemin du Petit Galva

288 pp., 18 €.

Éditions de la Lieutenance, 57 rue de l'Homme de Bois, 14600 Honfleur.

En vente dans toutes les *bonnes* librairies.

NOTES DE TOPONYMIE NORMANDE



LE POIRIER DE CHIO

(quartier de Pont-l'Évêque)

Un arbre qui a du chien

En empruntant l'ancienne route de Lisieux à Pont-l'Évêque (la D 48, qui passe par Coquainvilliers et Pierrefitte-en-Auge en longeant la rive gauche de la Touques), on traverse nécessairement un quartier de la banlieue sud de Pont-l'Évêque nommé *le Poirier de Chio*. Nom à la consonance étrange, comme les affectionne l'auteur de ces lignes.

Dans un premier temps — déjà lointain — ledit auteur avait mentalement rangé ce nom parmi les microtoponymes obscurs "à voir plus tard" (efficace méthode de classement, qui permet d'évacuer les problèmes les plus agaçants).

Oyez, bonnes gens, et même vous, les moins bonnes : le jour tant attendu est arrivé.



Un rappel tout d'abord des formes de ce nom de lieu (elles ne sont ni très anciennes ni très variées) :

POIRIER DE CHIO (LE), quartier et carrefour à Pont-l'Évêque, arrondissement de Lisieux, Calvados. — *Le Poirier de chio* 1830 CN, *le Poirier de Chio* 1946 INSEE, [*le*] *carrefour du Poirier de Chio* 1948 RPE 22, *le Poirier de Chio* 1978, 1980 IGN, *Poirier de Chio* 1982, 2001 PTT, *quartier [du] Poirier de Chiot* 1982 PTT, [*le*] *Poirier au Chio* 2001, 2006 PTT.

➔ **L'HERBAGE DU POIRIER DE CHIO**, pièce de terre à Pont-l'Évêque, arrondissement de Lisieux, Calvados. — *Lherbage du Poirier de chio* 1830 CN.

Ce nom n'est mentionné ni par la carte de Cassini (1753/1785), ni par le *Dictionnaire topographique du Calvados* (1883), ni par l'*Annuaire du Journal le Pays-d'Auge* (1936), qui consacre pourtant 114 pages à Pont-l'Évêque et son canton. Dans notre documentation, il apparaît pour la première fois en 1830 dans le Cadastre Napoléon, où il désigne un ensemble de quelques parcelles comportant un verger, un pré et un jardin, et sur lesquelles se trouvent une maison, une boulangerie et une écurie : c'est, à n'en pas douter, une petite exploitation agricole. Le microtoponyme initial s'applique aujourd'hui à tout un quartier de Pont-l'Évêque, principalement constitué d'un lotissement de part et d'autre de la D 48, à proximité de l'intersection de cette voie avec plusieurs chemins.

Si un rapport quelconque avec l'île grecque de Chio (l'une des îles ioniennes) peut un instant effleurer l'esprit (un tel rapport est en effet suggéré par l'orthographe actuelle), il est extrêmement ténu : adieu donc vins, fruits, église de la Néa Méoni, massacres chers à Delacroix, et, d'une manière

générale, Chiotés¹ en tous genres. De fait, la graphie fantaisiste *Chio*, qui paraît évoquer le nom de cette île, ne fait qu'en noter la prononciation [kyó], qui se trouve également être initialement celle de notre toponyme. Mais les choses et les gens étant ce qu'ils sont, on entend de plus en plus à l'heure actuelle parler du *Poirier de [çyó]*, d'après la valeur habituelle de la graphie *ch* en français. Reste qu'*a priori*, ce nom mystérieux semblait désespérément opaque.

La solution à ce problème toponymique m'est apparue brusquement, non pas derrière un pilier de Notre-Dame, fût-elle -de-l'Épinay², mais au détour d'une strophe de *la Muse Normande* du bon David Ferrand.

Faut-il rappeler qui était David Ferrand ? Oui, il le faut³.

L'homme, qui vécut au 17^e siècle, était un imprimeur et écrivain rouennais. Il est aujourd'hui surtout connu pour avoir diffusé par fascicules, à partir de 1622, un très grand nombre de textes (le plus souvent en vers) humoristiques, facétieux, satiriques, voire érotico-scatologiques, sous le titre commun de *La Muse Normande*. Ces textes sont rédigés en *langue purinique* (aussi appelée par lui *gros normand*), un français populaire, parfois argotique, et plus ou moins fortement patoisé, censé avoir été employé à son époque par les *purins*, ouvriers rouennais qui teignaient la laine, puis, par extension, les ouvriers textiles en général.

En 1655, David Ferrand réunit ses œuvres éparses en un seul ouvrage dénommé *Inventaire général de la Muse Normande*. Mis à part les différents tirages de l'époque, il n'existe actuellement qu'une seule autre publication disponible de son œuvre, effectuée de 1891 à 1894 grâce au travail tant d'édition que d'érudition de A. Baudry, puis A. Héron après la mort de ce dernier⁴. Elle atteint le total de 2009 pages (comprenant introduction, texte intégral, notes et glossaire) réparties en 5 gros volumes.

“Alors, ce *Poirier de Chio*, ça vient, oui ?”, s'interrogera, non sans quelque raison mêlée d'irritation, l'impatient lecteur avide de savoir. Paix, impatient lecteur; nous y voici.

C'est dans la “Lettre plaisante de Tienote, nourriche demeurant o Tronquay, à Madame Alix”, figurant dans *La Première et Seconde Muse Normande*, initialement publiées entre 1622 et 1625, que l'on peut lire le quatrain suivant [LMN I 47, l. 1-4] :

*Pis no z'ut le bissac de Marguerin Guillot
Dans quay je vo z'avez enveyé ste galette,
Avecq trais quarterons de **paire de quiot**,
Pou vos petite gens parfais à leu nonette.*⁵

Il est donc question, dans ce passage évoquant diverses nourritures, de trois quarterons (sans doute $3 \times 26 = 78$)⁶ de *paires de quiot*, forme dialectale normande de *poires de chiot*, désignant une ancienne variété de poire. La première chose à faire, après avoir relevé cette appellation, était de vérifier s'il en existait d'autres occurrences dans l'œuvre. En compulsant d'un index agile l'index d'A. Héron⁷, il fut aisé d'en trouver une seconde dans la pièce intitulée “Stanches : *Men pere, du*

¹ Les lecteurs politiquement corrects sont priés de prononcer [kyòt] ou [kiòt]; les autres feront ce qu'ils voudront.

² Pour les lecteurs pétruviens.

³ *Muß es sein ? Es muß sein !* (pour les lecteurs musicologues et beethovenâtres).

⁴ David Ferrand, *La Muse Normande*, publié d'après les Livrets originaux, 1625-1653, et l'*Inventaire général* de 1655, par A. Héron, Société rouennaise des bibliophiles, Imprimerie Espérance Cagniard, Rouen, 5 vol., 1891-1894.

⁵ “Puis nous eûmes le bissac de Marguerin Guillot / Dans lequel je vous avais envoyé cette galette, / Avec trois quarterons de *poires de chiot*, / Pour vos petites gens (domestiques ? enfants ?), parfois, pour leur collation (prise à l'heure de *none*, c'est-à-dire vers 15 h.)”.

⁶ Entre autres sens, le *quarteron* a eu en Normandie celui de “quart de livre” (pour le beurre, le sel, le sucre, etc.), et de “quart de cent” = 25 habituellement étendu à 26, pour les marchandises vendues par cent (harengs, noix, bourrées...); cf. DPNM 525b-526a. C'est la valeur la plus probable ici.

⁷ Et non l'index à Gilles [note de M. Picot, sieur de Gouberville, de passage entre ces lignes].

depis que je quittis la ville...”, initialement publiée dans la *Dixiesme Partie de la Muse Normande*, 1634 [LMN II 93, l. 1-4] :

*Y me presente oncor des tartes à la poume,
Des paires de quiot & du froumage mol;
Pis, quand j’eus pu bauffré que ne feret quatre houme,
Sa fame requinant me vint sauter o col.*⁸

La locution *poire de chiot*, désignant une variété de poire (sans autre commentaire), est apparemment attestée en français dès le 16^e siècle (faudrait-il lire 17^e ?), sans qu’il soit possible d’en établir la localisation, ni une source autre que le dictionnaire de Marcel Lachiver [DMR 457b], riche en mots mais vierge de toute citation, datation, référence ou bibliographie — ce qui réduit son utilité au minimum (c’est le moins que l’on puisse dire)⁹.

À propos du premier passage cité ci-dessus, A. Héron fait la remarque suivante [LMN I, note p. 208] : “la *poire de quiot* n’est plus connue aujourd’hui (= 1891), sous ce nom du moins. On la trouve encore mentionnée dans ce passage de la *Comédie des proverbes*¹⁰, acte III, scène I (*Ancien Théâtre français*, t. IX, p. 61, *Bibl. elzev.*) : *Florinde a bien la mine de ces ficheuses qui ressemblent les balances d’un boucher qui pèsent toutes sortes de viandes, car la voilà troussée comme une poire de chiof*”.

Les deux premières citations semblent aller dans le sens d’une variété de poire à couteau d’assez bonne qualité, que l’on cueille sur le *poirier de quiot* (forme dialectale normande, celle de notre toponyme) ou *de chiot* (forme française). La dernière citation, en revanche, sans être d’une limpidité cristalline, semble impliquer une connotation plutôt négative.

La raison d’être du déterminant *quiot / chiot* peut certes intriguer. Or il s’agit bien ici de l’ancien normand *quiot* “chiot, petit chien”. On sait en effet que, dans les appellations populaires de plantes, d’arbres et de fruits, le *chien* joue une part importante, et sert à indiquer, parfois avec ironie, une variation par rapport à la norme, une analogie d’aspect, ou encore une variété sauvage par opposition à la variété cultivée. Et effectivement, si le nom de *poire / poirier de chiot / quiot* ne semble plus exister de nos jours, on en relève cependant une variante assez proche à Héloppe [canton d’Alençon-Ouest, Orne] : en l’occurrence, *la peire de chien* [la pèr dè çyē], en tant que variété de poires à poiré [ALN I 357 “poire”, note complémentaire “variétés de poires à poiré”].

On rencontre en Normandie bien d’autres exemples de l’emploi du déterminant *chien / quien*, avec cette valeur différenciatrice. A ainsi, à Domfront [Orne] au début du 20^e siècle, le *bois de chien* a désigné l’érable champêtre, *Acer campestre* [GNPO 156]; de même, dans le Houlme et le Passais, le *preugné de chien* a été le nom du prunellier ou épine noire, *Prunus spinosa* [GNPO 189]; dans le Pays d’Auge et le Pays d’Ouche, la *sguè de chien* fut celui de la petite ciguë, ciguë des jardins ou persil-du-fou, *Æthusa cynapium* [GNPO 193]; encore actuellement, à Muids [canton des Andelys, Eure], le *pois de chien* est le nom local du fétuque des moutons, *Festuca ovina* [ALN 414 “brize intermédiaire”, note “plantes sauvages diverses”].

⁸ “Il me présente encore des tartes aux pommes, / Des poires de chiot et du fromage mou; / Puis, après que j’eus bâfré plus que ne le feraient quatre hommes, / Sa femme, avec un grand sourire, vint me sauter au cou”.

⁹ Toujours selon Marcel Lachiver (donc toujours sans sources ni datations), le type *poire de chiots* paraît également attesté en Anjou [DMR 1340b], où il représente une appellation alternative de la *poire de vallée*, autre nom du capitule de la bardane. Ceci dit, ce nom renvoie ici à l’une des appellations communes de la bardane elle-même, à savoir le *chien* (normand *quien*), bien attestée en Haute-Normandie par exemple. Pour les autres appellations normandes de la bardane, nous renvoyons l’inlassable lecteur à notre article “Ça va barder pour la bardane (méditation dialectologique)”, in *Histoire et Traditions Populaires* n° 71 (septembre 2000), pp. 49-73.

¹⁰ *La Comédie de proverbes*, pièce anonyme (mais souvent attribuée à Adrian de Montluc, comte de Carmain); comédie en trois actes composée vers 1630, publiée en 1633, utilisant habilement quelque 1700 expressions, locutions et proverbes du temps.

QUAND LE CHIOT FAIT DES NICHES

Qui se serait douté que le mot *chiot* :

1) ne figure ni dans le *Littré* (1877), ni dans le *Dictionnaire de l'Académie française* de 1878 ? Plus exactement, Émile Littré mentionne le substantif pluriel *cheaus* (che-ô) en tant que "terme de chasse. Les petits du loup, du chien et du renard", mot ignoré par l'Académie. C'est le *Nouveau Larousse Illustré* en 7 volumes de 1898 qui, à l'entrée *cheaus* "petits du chien de chasse, du renard, du loup", mentionne la forme *chiot* en tant que simple variante.

On le relève pourtant une première fois sous cette forme en 1611 dans le *Dictionarie of the French and English tongues* de Randle Cotgrave, qui le glose par "a whelp, or little dog". Le mot ne réapparaît en tant qu'entrée dans les usuels français qu'au début du 20^e siècle, avec un sens plus restreint qu'aujourd'hui; ainsi, le *Nouveau Petit Larousse illustré* de 1927 donne la définition suivante : "jeune chien de chasse non sevré". Son grand frère le *Larousse du XX^e siècle* en 6 volumes (1928) ajoute : *on dit aussi cheau*, pl. *cheaus*.

2) n'a absolument rien à voir avec le mot *chien* ? C'est d'ailleurs ce que la forme *cheau* laisse présager. Le mot *chiot* est un terme d'origine dialectale du Centre et de l'Ouest de la France, qui ne s'impose en Français standard qu'à la fin du 19^e siècle (d'où sa longue absence dans les dictionnaires, mais sa présence chez Cotgrave qui privilégie souvent les dialectes de l'Ouest). Ce mot repose sur le latin *catellus* "petit d'animal; petit chien", réfection, par changement de suffixe, de *catulus* "petit d'animal" < indo-européen ^o*kat-olo-s*, forme suffixée en **-olo-** de la racine ^o*kat-* "jeté vers le bas; ce qui est mis bas; progéniture" (cf. grec *katá* "vers le bas"). Le latin *catellus* aboutit, par l'intermédiaire du gallo-roman *CATELLU*, à l'ancien français *chael* (ancien normand *cael*), dont la forme affaiblie *cheel* mène tout droit au français *cheau*, comme *chastel*, *martel* ou *oiseil* correspondent aux actuels *château*, *marteau* ou *oiseau*. La variante *chiau*, attestée par le pluriel *chiaux* en 1552 [DHLF 739b], représente une ancienne forme populaire de *cheau*, maintenue régionalement (cf. *biau*, *piou*, *siau*, *viau*, formes populaires anciennes ou régionales de *beau*, *peau*, *seau*, *veau*). Le mot *chiau* fut ensuite réécrit *chiot* (apparemment au début du 17^e siècle), par analogie avec *chien* dont il a été alors considéré comme un diminutif en *-ot*.



Enfin, les deux appellations de ce genre qui sont les mieux connues aujourd'hui sont d'une part celle de la *violette à chien*, *violette à quien* ou *violette de chien*, qui s'applique à toutes les espèces du genre *Viola* sauf la *Viola odorata* (en particulier la *Viola sylvatica* ou violette des bois); et d'autre part celle de la *rose à chien*, *rose à quien* ou *rose de chien*, qui désigne généralement en Normandie l'églantine (le *rosier à chien* étant l'églantier, *Rosa canina*), et exceptionnellement le coquelicot dans l'île de Jersey.

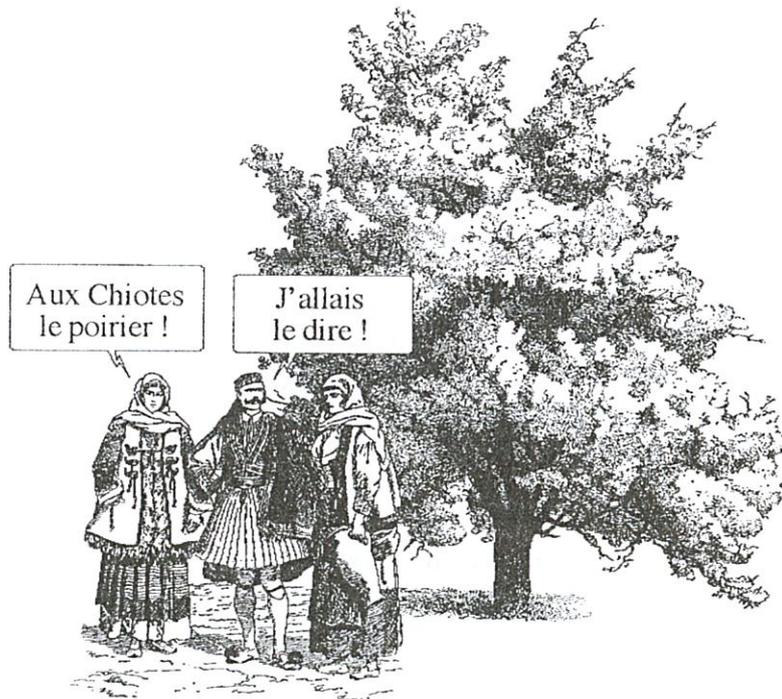
En ce qui concerne l'emploi d'autres noms d'animaux associés à celui de la poire, toujours avec cette même fonction différenciatrice, on connaît en outre en Normandie les types *poire de chat* "poire de chat", *poire de coq*, *poire à cochon*, *poire de truie*, *poire de crapaud*, etc. [ALN I 357]. Dans la Mayenne, on pourra également noter l'existence de la *père de bique* "poire de chèvre" et la *père de bedoua* "poire de blaireau" [LPV 238], etc.

Ainsi, le microtoponyme pontépiscopien *le Poirier de Chio* a-t-il tout d'abord désigné un tel arbre fruitier, dont l'évocation a pu servir de repère (il était situé près d'un carrefour) ou de limite de propriété (fonction fréquente des arbres remarquables en microtoponymie). Le fait que le nom de cette variété de poire était déjà tombé en désuétude au 19^e siècle incite à penser qu'il doit être bien plus ancien : peut-être le toponyme s'est-il fixé au 17^e siècle, époque à laquelle on recueille le maximum de références à cette appellation. Sans doute n'a-t-il représenté initialement qu'un lieu-dit et non un lieu habité (d'où son absence sur la carte de Cassini), avant de devenir le nom d'une petite exploitation rurale à la fin du 18^e siècle ou au début du siècle suivant.

Dominique FOURNIER

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- ALN : Patrice Brasseur, *Atlas Linguistique et Ethnographique Normand*, CNRS, vol.I, 1980; vol.II, 1984; vol.III, 1997.
- CN : Cadastre Napoléon.
- IGN : Cartes IGN (1 : 25 000, 1 : 100 000).
- DMR : Marcel Lachiver, *Dictionnaire du monde rural, Les mots du passé*, Fayard, s. l., 1997.
- DPNM : Henri Moisy, *Dictionnaire de patois normand, Indiquant particulièrement tous les termes de ce patois en usage dans la région centrale de la Normandie, pour servir à l'histoire de la langue française*, Henri Delesques éd., Caen, 1887.
- DTE : Marquis de Blossville, *Dictionnaire topographique du département de l'Eure*, Paris, 1878.
- GNPO : Abbé Toussaint, *Glossaire des noms vulgaires de plantes usitées dans le département de l'Orne*, Bulletin de la Société Naturaliste de Rouen, s.d. (~1900).
- LMN : David Ferrand, *La Muse Normande*, publié d'après les Livrets originaux, 1625-1653, et l'Inventaire général de 1655, par A. Héron, Société rouennaise des bibliophiles, Imprimerie Espérance Cagniard, Rouen, 5 vol., 1891-1894.
- LPV : *Lexique du patois vivant* (ouvrage collectif), Parlers et Traditions du Bas-Maine et du Haut-Anjou, Cercle Jules-Ferry, Laval, 2001.
- PTT : *Annuaire Téléphonique des P & T*, puis, par convention, de France Télécom et successeurs.
- RPE : Dr Jean Bureau, *rues, vieilles cours et vieux logis de Pont-l'Évêque*, Imprimerie du "Pays-d'Auge", Pont-l'Évêque, 1948.



Lisieux en transparence

Les photographies d'Alcide Goupil

La Reconstruction 1945-1953

Conseil Général du Calvados
Direction des Archives Départementales

Pendant plus d'un demi-siècle, la silhouette familière d'Alcide Goupil (1882-1965), lunettes sur le front, canne à la main ou penché sur son guidon, a arpenté les rues de Lisieux. Le reporter attitré du journal *Lexovien libre* a fixé sur plaques de verre les mille et un événements de la vie locale, petits et grands, tristes ou gais. Malgré la disparition des clichés antérieurs à 1944, il a laissé environ 13 000 plaques prises entre 1945 et 1962, sauvées de la destruction par la Société Historique de Lisieux en 2002. La Direction des Archives du Calvados les numérise et les inventorie pour assurer la conservation et la communication de ces documents aussi passionnants que fragiles.

Lisieux en transparence présente le regard du photographe sur la reconstruction de sa ville et la reprise progressive de la vie quotidienne entre 1945 et 1953. Didier Paillard et Catherine Montaigne ont sélectionné 1 300 photos qui témoignent de la richesse de cette collection exceptionnelle à découvrir et à redécouvrir.

.....

L'ouvrage (320 pages) pourra être retiré à partir de fin janvier, soit aux Archives du Calvados, 61 rue de Lion-sur-Mer à Caen, ou au siège de la Société Historique de Lisieux, 1, rue Paul Banaston à Lisieux, permanence le mercredi de 15h à 18h, ou près de Daniel Deshayes, 16 bis rue de Trouville 14100 Lisieux - 0231624366.

Tarif : 18 euros, par chèque à l'ordre des Archives départementales du Calvados.

Pour envoi postal par la Société Historique de Lisieux, joindre un chèque complémentaire de 5,84 euros à l'ordre de la Société Historique de Lisieux. Merci de faire 2 chèques distincts.

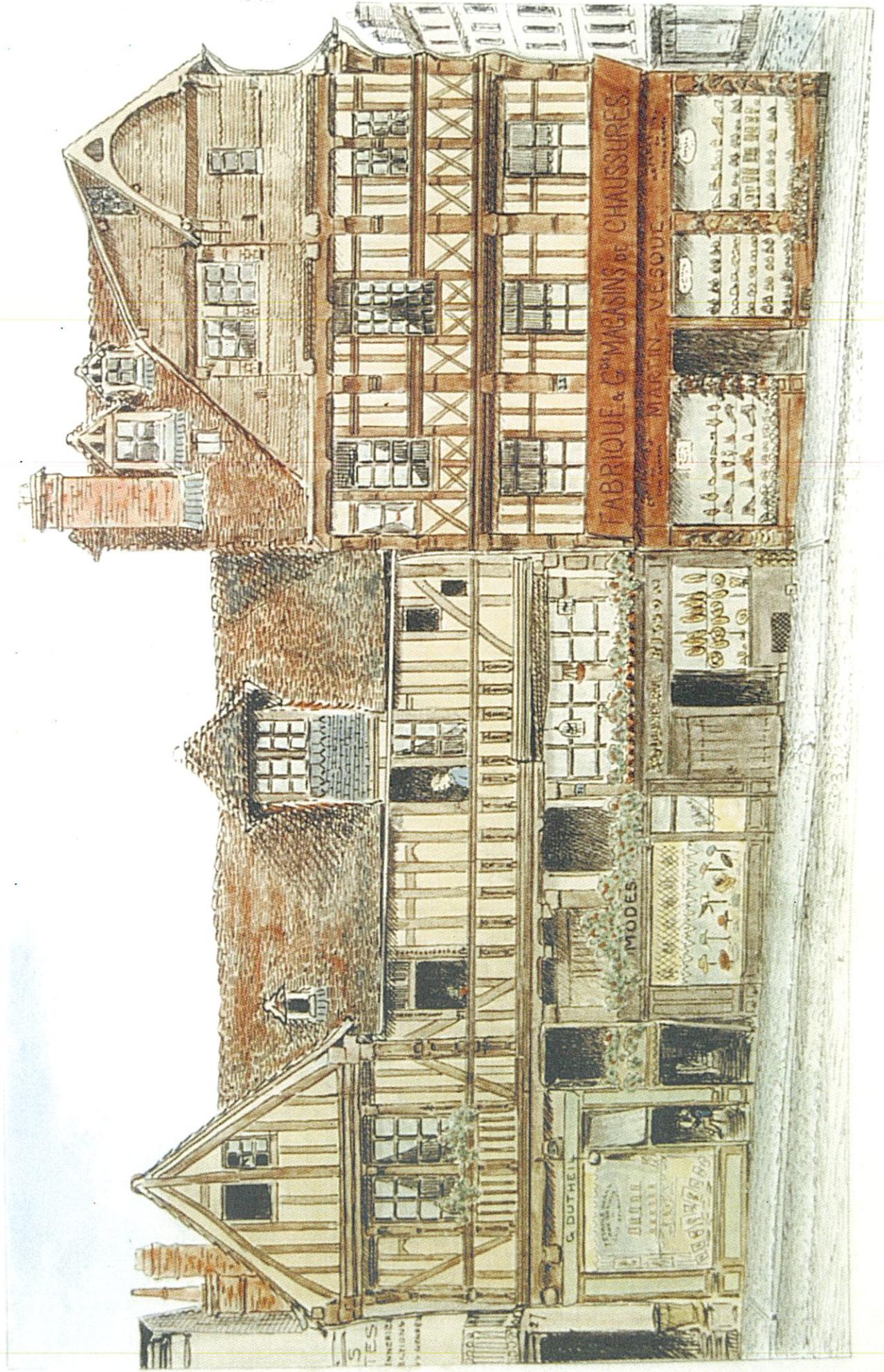
M.....

Adresse :

Nombre d'ouvrages : ***Lisieux en transparence***

Ci-joint 1 chèque de 18 euros (par exemplaire) à l'ordre des Archives départementales.

1 chèque de 5,84 euros (par exemplaire) à l'ordre de la Société historique de Lisieux pour frais d'expédition.



29, 31 et 33, Grand-Cour